

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

**Logique, argumentation, discours
(LAD)**

Recherches I

N° 20 — Septembre 1974

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Centre de recherches sémiologiques
Avenue du Premier-Mars 26
2000 Neuchâtel (Suisse)

LOGIQUE, ARGUMENTATION, DISCOURS
(LAD)
RECHERCHES I

par Marianne EBEL, Neuchâtel,
Marie-Jeanne BOREL, Neuchâtel,
Aldo LICITRA, Neuchâtel,
Jean-Blaise GRIZE, Neuchâtel

No 20-21 - Septembre 1974

Table des matières

page

Introduction

Texte du Monde du 13 avril 1974

Cahier 20:

"'Le Monde', la C.G.T. et les gauchistes":
information et mise au point ou argumentation?
(Marianne EBEL) 1-20

Discours et action verbale 21-68
(Marie-Jeanne BOREL)

Cahier 21

Pour une linguistique du discours: Analyse tagmé-
mique et processus d'énonciation 69-103
(Aldo LICITRA)

La schématisation et ses problèmes 104-132
(Jean-Blaise GRIZE)

A V E R T I S S E M E N T

Ce cahier et le suivant (numéros 20 et 21) forment un tout. Leurs auteurs se sont entendus pour choisir un texte commun⁽¹⁾ et chacun d'entre eux l'a étudié en vue de marquer son point de vue propre.

Ces deux documents sont en effet les premiers d'une série qui s'inscrit dans le cadre d'une recherche intitulée Logique, argumentation et théorie du discours, recherche rendue possible grâce à l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique (Requête no 1.9060.73). Il ne s'agit donc pas pour nous de présenter des résultats définitifs, mais de préciser progressivement nos options, de confronter nos méthodes et de mettre en évidence l'évolution de notre travail, ceci afin de mieux garantir l'unité de la recherche.

Neuchâtel, septembre 1974

Jean-Blaise GRIZE

(1) Ce texte figure en tête du Cahier 20 et il est reproduit sur une feuille volante pour faciliter la recherche des références.

"LE MONDE", LA C.G.T. ET LES GAUCHISTES

Le service de presse de la C.G.T. a publié le communiqué suivant :

"Le fait que la première centrale syndicale nationale lance un appel aux travailleurs à voter François Mitterrand pour le programme commun de la gauche paraît être apprécié par le journal Le Monde comme un fait divers : il y consacre en effet soixante-sept lignes dans un coin de son numéro du vendredi 12 avril. De tous les moyens d'information, c'est celui qui attache le moins d'importance à cet événement.

"Par contre, il affiche une outrancièrè complaisance pour les basses manoeuvres de diversion et de division des groupes gauchistes qui ont droit, dans le même numéro, à une publicité de cent soixante-quatre lignes. Ce qui n'est pas - loin s'en faut - le record de l'hospitalité que Le Monde offre au gauchisme depuis l'ouverture de la campagne électorale.

"Cet appui apporté dans des circonstances aussi décisives pour la gauche à des groupuscules qui n'ont jamais fait aussi ouvertement qu'aujourd'hui le jeu de la réaction est significatif du rôle qu'entend jouer ce journal dans la campagne électorale.

"Les organisations et les militants de la C.G.T. ne resteront pas sans en tirer les conséquences qui s'imposent."

Ce surprenant communiqué, qui n'a d'ailleurs pas été repris intégralement par "l'Humanité", appelle les observations suivantes:

1) Le soutien, naturel et attendu, de la C.G.T. au candidat commun de la gauche n'était pas en soi un événement qui méritait de plus amples développements (à la différence, par exemple, du soutien de la C.F.D.T.);

2) Le service de presse de la C.G.T. tenant apparemment une comptabilité rigoureuse des lignes consacrées depuis l'annonce des candidatures aux diverses tendances, il voudra bien communiquer le total à ce jour du lignage de chacune d'elles dans chacun des organes de presse, à commencer par celui de la C.G.T.;

3) Le dernier paragraphe de ce communiqué ne veut rien dire ou constitue une menace à peine voilée, ou signifie simplement que le service de presse de la C.G.T. n'a pas encore lu le programme commun où sont garanties les libertés d'information et d'expression.

En résumé, le premier paragraphe de ce communiqué est dérisoire, le deuxième faux, le troisième absurde et le dernier inquiétant. -- J.F.

Le Monde, 13 avril, 1974, p. 3.

"'Le Monde', la C.G.T. et les gauchistes":
information et mise au point ou argumentation ?

par Marianne EBEL

"Dans une société fondée sur la
lutte de classes, il ne saurait y
avoir de science sociale 'im-
partiale'." (Lénine)

Lire, commenter, critiquer, désarticuler, réar-
ticuler, en un mot analyser un texte: oui, mais selon quel
point de vue et avec quel objectif?

Cette double question, souvent implicite, sou-
lève de fait un problème fondamental que nous aimerions
poser en guise d'introduction à notre étude de l'article,
"'Le Monde', la C.G.T. et les gauchistes", paru dans Le
Monde du 13 avril 1974 sous la plume de Jacques Fauvet.

L'analyste-historien, sociologue, psychologue,
épistémologue, "argumentogologue" ou sémiologue, linguis-
te, rhétoricien, logicien, pour ne citer que quelques
"spécialistes" des sciences sociales- est-il un lecteur
privilégié? Peut-il, dans sa pratique scientifique, se
situer en pure extériorité face à l'objet qu'il analyse,
peut-il se métamorphoser en observateur impartial et des-
cripteur objectif d'une réalité (texte, événement poli-
tique, 'tranche' d'histoire, etc.) découpée, figée, fé-
tichisée, objet clos et stable d'une connaissance pure et
scientifique?

Depuis plus d'un siècle ce problème se trouve
au coeur du débat épistémologique dans les sciences so-
ciales sous la forme de la question: l'objectivité est-
elle possible et "s'agit-il d'une objectivité de même
type que celle des sciences naturelles, (...)? La scien-

ce sociale n'est-elle pas nécessairement "engagée", c'est-à-dire liée au point de vue d'une classe sociale?" (1)

Nous ne voulons pas ici réengager ce long débat, mais simplement nous situer en prenant clairement parti contre l'attitude positiviste selon laquelle la connaissance objective, neutre et impartiale est parfaitement possible dans les sciences humaines. Nous pensons, pour notre part, qu'une telle objectivité est matériellement impossible, parce que fondamentalement contradictoire avec le simple fait que, hommes de science ou non, nous sommes tous des êtres sociaux, engagés, que nous le voulions ou non, dans la réalité historique et sociale, complexe et toujours mouvante, qui nous détermine à chaque instant. Affirmer que le 'scientifique' peut -ou même doit- faire abstraction des ses 'préjugés' au moment où il aborde sa recherche, comme il ôterait sa paire de lunettes noire, gênante parce qu'aveuglante (!), lorsqu'il entre dans une salle obscure, c'est ne pas voir que ses préjugés, conscients et inconscients, sont "comme le strabisme et le daltonisme partie intégrante du regard, élément constitutif du point de vue" (Lowy, p. 7).

Le choix même de l'objet d'étude, et davantage encore les questions que l'on estime pertinentes et éclairantes, sont aussi bien fonction de la problématique envisagée que du point de vue adopté. Toute science exige des choix, c'est trivial et évident. Mais ces choix ne sont pas simple produit du hasard: ils sont au contraire "organiquement liés à une perspective globale déterminée. Les visions du monde des classes sociales conditionnent non seulement la dernière étape de la recherche scienti-

(1) Michel LOWY, "Objectivité et point de vue de classe dans les sciences sociales" Critiques de l'économie politique, no 9, Sur la Méthode, oct-déc. 1972, p. 3.

fique sociale, l'interprétation des faits, la formulation des théories, mais le choix même de l'objet d'étude, la définition de ce qui est essentiel et de ce qui est accessoire, les questions que l'on pose à la réalité; en un mot la problématique de la recherche". (Lowy, p. 9) Tant qu'il y aura une société de classes, il n'y aura pas, dans les sciences sociales, y compris les sciences du langage, de questions 'innocentes'.

Dès lors, la lecture que nous ferons de l'article du Monde, les questions que nous serons amenés à poser, la façon même dont nous envisagerons ce texte, nos hypothèses, 'preuves' ou conclusions seront 'marquées' par le choix que nous faisons en nous situant dans la perspective du matérialisme historique et dialectique. Par notre lecture, nécessairement partisane⁽¹⁾, nous aimerions rendre compte de l'aspect argumentatif du texte que nous considérons ici. En ce sens notre objectif n'est ni de faire une description structuraliste, phénoménologique ou logique, ni de fournir une explication psycho-sociologique, politique ou idéologique, mais de préciser ce qu'on pourrait appeler la fonction argumentative d'un texte, non pas compris comme objet clos et stable, mais comme processus matériel, trame dynamique, articulée, matériellement liée à la réalité sociale dans laquelle il se produit et s'inscrit.

(1) "Toute science sociale est, consciemment ou non, directement ou indirectement, "engagée", orientée, "tendancieuse", "partisane", liée à la vision du monde du point de vue d'une classe sociale" (LOWY, Op.cit., p. 21.)

"Le Monde", la C.G.T. et les gauchistes"

Le texte que nous avons à considérer ici s'inscrit dans une situation polémique provoquée par un communiqué de presse que la C.G.T. envoya à tous les quotidiens français en signe de protestation à un article du Monde du 12 avril 1974 qui relatait de manière trop laconique l'appel lancé par la C.G.T. à tous les travailleurs les invitant à voter François Mitterrand:

Le fait que la première centrale syndicale nationale lance un appel aux travailleurs à voter François Mitterrand pour le programme commun de la gauche paraît être apprécié par le journal Le Monde comme un fait divers: il y consacre en effet soixante-sept lignes dans un coin de son numéro du 12 avril. De tous les moyens d'information, c'est lui qui attache le moins d'importance à cet événement. (extrait du communiqué de la C.G.T.).

Citant intégralement ce communiqué et le présentant comme tel ("Le service de presse de la C.G.T. a publié le communiqué suivant:..."), J. Fauvet l'accompagne d'un commentaire.

Le fait que le service de rédaction du Monde ne se soit pas contenté de faire passer ce communiqué de presse dans "un coin de son numéro du [13] avril", mais que le directeur du journal, J. Fauvet, ait pris la peine de répondre longuement, point par point, aux attaques de la C.G.T., omettant ainsi les traditionnels crochets qui entourent habituellement les brefs commentaires, explicatifs ou justificatifs, généralement non signés que l'on trouve quotidiennement dans ce journal, suscite d'emblée une première question:

Sommes-nous en présence dans l'article du Monde d'une situation dialogique idéale mettant en scène deux textes polémiquant entre eux, d'une part le communiqué de la C.G.T., de l'autre la réponse du Monde?

Une telle hypothèse ne tiendrait pas compte du fait, essentiel selon nous, que le communiqué de presse de la C.G.T. est présenté et critiqué par Le Monde qui titre "Le Monde", la C.G.T. et les gauchistes". Une telle présentation loin d'être neutre, loin d'être indifférente, connote de fait le communiqué de la C.G.T. qui, ainsi, prend une toute autre signification et acquiert une toute autre portée que si le Monde s'était contenté de le passer sans titre ni commentaires.

Est-ce à dire que les traits décelables dans la facture de notre texte sont en eux-mêmes argumentatifs? On nous donne à lire sous un titre global un texte en trois parties typographiquement distinctes: présentation du communiqué en caractères maigres, communiqué de la C.G.T. cité en italique et entre guillemets, 'observations' du Monde en caractères gras. La longueur inhabituelle de la réponse, le titre choisi par le journaliste et la signature du directeur du Monde laissent entendre qu'il ne s'agit pas d'une simple mise au point et permettent d'appuyer l'hypothèse que nous faisons en affirmant que c'est ici le Monde et lui seul qui parle et argumente. Cependant, nous ne pensons pas que ces seules marques lisibles dans le texte, même complétées et éclairées par d'autres traits qu'une lecture attentive et informée pourrait révéler, suffisent à définir une argumentation. Abs-trait de la réalité historique et sociale dans lequel un texte s'inscrit et se produit, il ne peut pas être en lui-même et par lui-même argumentatif.

Lu dans le Monde ou lu dans l'Humanité qui sous le titre "Relativité" résumait le communiqué sans autres précisions ni commentaires distincts, le texte de la C.G.T. prend une valeur argumentative fondamentalement différente.

Notre hypothèse est qu'un texte n'est pas une entité en soi qui resterait identique à elle-même indépendamment de ses conditions de production. La fonction argu-

mentative d'un texte peut radicalement changer suivant son lieu de parution, sa présentation, son émergence et son insertion matérielle dans la réalité sociale, même si, formellement, les mots qui le composent sont les mêmes. C'est pourquoi nous distinguons nettement l'étude de l'article du Monde que nous proposons ici de celle que nous ferions si nous avions à rendre compte de l'argumentation de la C.G.T. exprimée à travers le communiqué qu'elle envoya à l'ensemble de la presse française. Considérer ce communiqué pour en saisir la fonction dans le cadre de la campagne électorale et relativement à la situation polémique dans laquelle il s'inscrit nécessiterait l'analyse des rapports de force qui lient la C.G.T., le Monde et les 'gauchistes'. Pour comprendre l'enjeu de ce texte il s'agirait de poser de toutes autres questions que celles que nous serons amenés à envisager dans notre analyse de l'article de J. Fauvet. Nous aurions notamment à expliquer pourquoi la C.G.T. écrit un tel communiqué, qui il met en cause et pourquoi le débat C.G.T.-Monde resurgit à l'occasion de la campagne électorale. Une étude systématique du Monde et de l'Humanité permettrait de montrer que le communiqué du 12 avril n'est qu'une variante parmi d'autres, nombreuses, indice d'un conflit idéologique et politique qui se cristallise et s'estompe au rythme même de la lutte de classes en France. Par une lecture comparative de ces deux quotidiens on pourrait certainement établir le fait que c'est dans les moments politiquement significatifs du point de vue du développement de la lutte de classes et de l'évolution des rapports de forces entre la classe ouvrière et la bourgeoisie que se jauge le plus clairement la tension qui existe entre le Monde la C.G.T. et le Parti communiste français. Cependant, seule une appréciation précise de la modification qu'implique pour un syndicat, politiquement lié à un parti réformiste, l'émergence d'une avant-garde révolutionnaire, à l'heure

où la crise du stalinisme s'accroît, tant au niveau national qu'international, permettrait de comprendre pourquoi le conflit Monde-C.G.T.-PCF se concrétise le plus souvent autour du thème des gauchistes.

Ces éléments, mis en relation avec une évaluation claire de la place que le Monde occupait lors de la campagne électorale, permettrait de répondre aux questions que nous nous contentons ici de mentionner et de saisir l'enjeu de l'argumentation de la C.G.T. Une telle étude établirait un point essentiel -elle montrerait que la fonction argumentative se situe aux confins de l'action politique, c'est-à-dire d'une pratique qui ne sépare pas fond et forme-, mais elle dépasserait largement le cadre de l'exercice qui nous est proposé ici. C'est pourquoi nous y renonçons d'emblée pour ne retenir des remarques précédentes qu'une thèse qui va orienter notre analyse: sous la plume de J. Fauvet, l'argumentation de la C.G.T. s'estompe au profit de l'argumentation du 'Monde'.

Le "Monde" argumente. Pour qui, pourquoi?

...il [Le Monde] affiche une outrancière complaisance pour les basses manoeuvres de diversion des groupes gauchistes qui ont droit, dans le même numéro, à une publicité de plus de cent soixante-quatre lignes. Ce qui n'est pas -loin s'en faut- le record de l'hospitalité que le Monde offre au gauchisme depuis l'ouverture de la campagne électorale.

Cet appui apporté dans des circonstances aussi décisives pour la gauche à des groupuscules qui n'ont jamais fait aussi ouvertement le jeu de la réaction est significatif du rôle qu'entend jouer ce journal dans la campagne électorale. (extrait du communiqué de la C.G.T.).

Le réquisitoire est clair. Une fois de plus, la C.G.T. accuse: le Monde concède plus d'importance aux 'gauchistes' qu'à la C.G.T. 'Anticégétisme, 'anticommunis-

me de classe⁽¹⁾, l'accusation n'est pas nouvelle:

Si l'on s'en tient aux estimations du Monde, la C.G.T. et l'U.N.E.F. ont attiré chacune, le 24 mai [1968], à peu près le même nombre de manifestants. Mais, 'c'est dans le plus grand calme et dans une discipline stricte, assurée par un service d'ordre syndical imposant, que s'est déroulée vendredi, de seize à dix neuf heures, la manifestation organisée par la C.G.T.'.

Il n'y a donc pas lieu d'en parler. Le compte rendu occupe la moitié de deux colonnes du journal (p. 7). En revanche, le récit dramatique de la manifestation de l'U.N.E.F. s'étale sur quatre des six colonnes de la page 6 avec ce titre fracassant... (2)

Le Monde des 2-3 juin 1968 publie "le film des événements du 3 au 31 mai". A la date du 27 mai, le "meeting organisé par l'U.N.E.F. à Charléty" est bien rappelé; mais on chercherait vainement mention de la manifestation du 29 mai organisée par la C.G.T. Près d'un million de personnes manifestent dans la rue en faveur d'un gouvernement populaire, ce n'est pas, pour Le Monde, un événement digne d'être noté. C'est ainsi que ce journal écrit l'histoire. (3)

Même si, notamment pendant la campagne électorale ou lors des événements de mai 68, le Monde se situait volontiers à l'avant-garde de la presse bourgeoise en ouvrant ses colonnes aux leaders des organisations révolutionnaires, il ne peut, pas plus aujourd'hui que hier⁽⁴⁾, se

(1) Cf. A. GUEDJ- J. GIRAULT, Le Monde...humanisme, objectivité et politique, Paris, Ed. sociales, 1970, p.98 et 96.

(2) Op.cit., p. 94.

(3) Op.cit., p. 108.

(4) Il serait intéressant de faire une étude systématique des réponses que le Monde fit aux attaques des communistes tout au long de ses trente ans d'existence. Notons simplement ici que P. Vianisson-Ponté consacre une importante partie de sa critique du livre de Guedj et de Girault à réfuter les passages que nous avons cités ci-dessus: "Emporté par son élan, il [Guedj] voit ainsi une preuve d'anticommunisme 'de classe' dans le fait que, le même 24 mai, la relation de la manifestation organisée par la C.G.T. et qui s'est déroulée sans le moindre incident occupe deux colonnes tandis que le récit de la nuit d'émeutes (...) remplit quatre colonnes. Il s'indigne qu'une chronologie des événements du mois précédent, publiée dans le Monde daté des 2-3 juin, ne mentionne pas la manifestation orga-

permettre de laisser sans réponse une mise en cause aussi directe de l'image qu'il entend donner de lui-même et qu'il défend depuis sa fondation. Le communiqué de presse de la C.G.T. bafoue "la profession de foi parue dans le premier numéro du Monde, le 19 décembre 1944" que l'équipe du Monde a faite sienne: 'Sa première ambition est d'assurer à ses lecteurs des informations claires, vraies et, dans la mesure du possible, rapides, complètes'⁽¹⁾. Ambition qui ne peut guère être satisfaite sans que

...soit recherché et réalisé un équilibre dynamique entre l'accroissement des ressources et les exigences du vrai. (...) Deux écueils sont (...) à éviter: la fuite devant les responsabilités, dans l'espoir -d'ailleurs vite déçu- de ne mécontenter personne et ainsi de ne pas nuire au tirage ou à l'opposé, des engagements insuffisamment réfléchis. (2)

Quête du vrai, objectivité, équilibre, responsabilité, sérieux de l'information, indépendance et liberté de pensée, voilà ce que veut garantir cette

...équipe qui se tient à mi-chemin de la critique systématique et de la complaisance flatteuse, qui n'est pas neutre (sans être pour autant engagée au service d'une idéologie ou d'un intérêt) qui n'est pas indifférente (sans être passionnée)... (1)

Il nous importe ici moins de montrer qu'une telle image relève d'une morale abstraite, au service de la bourgeoisie, que de voir comment le Monde la défend.

Nous ne prétendons évidemment pas avoir reconstruit à travers ces quelques remarques l'ensemble de

Suite de la note (4) de la page précédente: nisée par la C.G.T. le 29 mai. Or le défilé ainsi 'oublié' (de propos délibéré et par anticommunisme systématique, évidemment) avait fait l'objet l'avant-veille (dans le Monde daté du 31 mai) d'un compte-rendu très complet présenté sur quatre colonnes." (extrait de "Du Monde comme objet d'études", Le Monde du 3 juin 1970.

(1) J. FAUVET, extrait du discours d'anniversaire, Le Monde, 23 décembre 1969.

(2) Hubert BEUVE-MERY, Le Monde, 23 décembre 1969.

la représentation idéologique que le Monde entend préserver envers et contre tout⁽¹⁾; mais l'enjeu de l'argumentation de J. Fauvet est maintenant clair: il s'agit de réfuter, point par point, les griefs que lui adresse la C.G.T. afin de maintenir intacte l'image de marque qu'il propose quotidiennement à ses lecteurs et qui lui assure son indéniable succès.

Comment 'Le Monde' argumente-t-il?

Nous ne ferons pas ici une 'analyse de texte' systématique. Notre objectif est moins de répondre à notre tour point par point au journaliste du Monde que de repérer à travers notre lecture comment le Monde, mis en cause par la C.G.T., argumente pour réfuter les critiques qui lui sont faites. Par quels moyens défend-il l'image contestée ici par la C.G.T.? Il est évident qu'à partir de ce seul texte du 13 avril, il ne saurait être question de rendre compte de l'ensemble et de la permanence des traits qui définissent l'argumentation propre à ce journal chaque fois qu'il est placé dans une situation polémique. Nous pouvons cependant avancer un premier élément de réponse en soulignant que lorsque le Monde se voit attaqué par les communistes, il relève systématiquement le 'défi' par une réponse réfléchie, intelligente, mais non politique, tendant ainsi à minimiser l'accusation, et à réduire un conflit fondamental à un simple désaccord circonstanciel.

(1) "...dire non chaque fois qu'il pouvait être porté atteinte à l'indépendance du journal et (...) la garantir à jamais en l'établissant dans les statuts et les structures du "Monde", avec le concours de la Société des rédacteurs et des associés unanimes", Le Monde, 23 décembre 1969, discours de J. Fauvet.

Deux exemples tirés de l'article du 13 avril à l'appui de cette affirmation:

'Surprenant' voilà comment J. Fauvet caractérise le communiqué de la C.G.T.

Surprenant pour qui? Pour les lecteurs, pour les journalistes ou, en particulier, pour le directeur du Monde. Nous pourrions, à notre tour, être surpris: en effet ce qualificatif laisse entendre qu'un pareil communiqué est tout à fait inattendu et déplacé, alors que de fait il s'agit ici d'une attaque 'classique', historiquement déterminée et qui n'est qu'une manifestation parmi d'autres de la lutte idéologique et politique que mènent entre eux Le Monde, la C.G.T. et le Parti communiste français. Querelle de vieille date puisqu'elle remonte à la guerre d'Indochine en passant par l'investiture de Mendès-France en 54, la guerre d'Algérie, le massacre des communistes d'Indonésie en 66, mai 68, l'affaire Overnay et aujourd'hui la campagne électorale, pour ne citer que quelques dates politiquement significatives, où à chaque fois le débat entre le Monde et ^{le} PCF s'est sérieusement durci. Et il est impossible de mettre J. Fauvet au bénéfice du doute: le directeur du Monde, pas plus que Séguy ou Marchais, n'ignore cette tension: le PCF mène une bataille inlassable contre le Monde qu'il accuse d'anticommuniste et de subtil défenseur des intérêts de la classe de la bourgeoisie ⁽¹⁾, Et à chaque fois, le Monde s'efforce de donner une réponse purement ponctuelle. En évacuant ainsi la dimension historique et l'enjeu politique de cette querelle, le Monde désamorce de fait la controverse. Sa réponse se situe donc à un tout autre niveau que l'attaque de la C.G.T. qui se veut politique et idéologique. J. Fauvet refuse de

(1) Cf. l'étude significative de ce conflit publiée à l'occasion du 25ème anniversaire du journal le Monde par A. Guedj - J. Girault et la critique que le Monde fit de cet ouvrage: P. Viansson-Ponté "Du Monde comme objet d'études", Le Monde, 3 juin 1970.

laisser entendre qu'il s'agit là d'une calomnie courante de la part des communistes, comme pourrait le faire un journal d'opinion de droite ou d'extrême-droite. Il renonce de même à justifier la brièveté de l'article du 12 avril en montrant pourquoi l'appel de la C.G.T. ne méritait selon lui pas plus ample développement. Il s'interdit ainsi de mener le débat à un niveau qui pourrait le compromettre. L'argument politique reste entièrement implicite.

Le Monde aurait pu renvoyer les cégétistes à leurs propres déclarations en soulignant que ses lecteurs connaissaient la prise de position de la C.G.T. en faveur du programme commun depuis juillet 1972 déjà, puisque dès cette époque son journal avait informé les lecteurs des espoirs et de l'enthousiasme que les cégétistes manifestaient pour ce programme. Et chacun savait que Krasucki expliquait lors des élections législatives de mars 73 que

Rien n'est plus utile, rien n'est plus efficace pour faire aboutir les revendications des travailleurs que d'assurer la victoire du programme commun les 4 et 11 mars". (1)

Mais répondre sur le terrain d'une polémique qui engagerait nécessairement le Monde dans un débat politique semble être contradictoire à l'orthodoxie de ce quotidien qui entend rester un journal d'information et non d'opinion. Il préfère s'en tenir à des qualificatifs qui apparemment ne le compromettent pas: 'naturel et attendu' tel était selon le Monde le soutien de la C.G.T. à François Mitterrand. Or, si le soutien était 'attendu' ce n'est ni au nom d'un bon sens évident, ni par la simple nature des choses comme le laisse entendre J. Fauvet ('naturel') mais relativement au rapport de force, historique-

(1)Joanine ROY, "L'action revendicative a fait les frais des divergences politiques entre syndicats ouvriers", in Le Monde, 3 mars 1973.

ment variable⁽¹⁾ entre le PCF et la C.G.T.

La C.G.T., il est vrai, n'est mise en cause que de manière très distante, réfléchie. Formellement, l'impartialité et l'objectivité restent sauvées. On insinue sans attaquer, sans s'emporter, sans se passionner, apparemment sans prendre parti:

Ce surprenant communiqué, qui n'a d'ailleurs pas été repris intégralement par l'Humanité, appelle les observations suivantes (extrait de la réponse de J. Fauvet, c'est nous qui soulignons).

Dans l'économie du texte, la tournure qui n'a d'ailleurs pas été intégralement reprise par l'Humanité" reste inexplicable. Qu'apporte cette proposition, discrètement glissée dans le paragraphe introductif aux commentaires du journaliste? qu'ajoute-t-elle à la 'démonstration' qu'il entend faire ici de l'insignifiance des arguments de la C.G.T.? Information ou subtile polémique?

Que l'Humanité n'ait pas reproduit l'ensemble du communiqué, chacun peut le vérifier. Formellement, J. Fauvet informe sur le ton de la remarque objective, décrivant apparemment un fait vérifiable, présenté en dehors de ses propres "observations", le directeur du Monde construit par cette relative un tissu idéologique laissant croire à la fois

- que l'Humanité n'a pas voulu reproduire le communiqué tant il était 'dérisoire', 'faux', 'absurde' et 'inquiétant', et
- que l'Humanité a censuré ce communiqué alors que le Monde lui, le publiait intégralement.

Ainsi il glisse insidieusement l'idée d'un totalitarisme imputable à l'Humanité dans la mesure où elle coupe, résume, au besoin censure les opinions contraires

(1) Rappelons ici que seuls 12% des militants de la C.G.T. sont inscrits au parti communiste. Il n'est donc, a priori, nullement évident que ce syndicat apporte son appui au programme commun. Seule une étude historique et politique permettrait de comprendre les liens étroits qui existent de fait entre la C.G.T. et le PCF.

à la ligne du Parti, et l'oppose au sérieux du Monde qui, lui, informe toujours le plus complètement possible ses lecteurs.

En publiant l'ensemble du communiqué, le Monde paraît reproduire objectivement le texte de la C.G.T., alors qu'il le présente comme non reproduit par l'Humanité, sans dire d'ailleurs si d'autres journaux l'ont fait paraître et comment ils l'ont reproduit. Dès lors, le communiqué n'est pas lu, ne peut être lu comme une simple information transmise par le Monde, mais devient un élément de sa polémique, fort bien dissimulée, contre l'Humanité, la C.G.T. et, en dernière instance, contre le PCF. Information ou polémique? Le Monde ne tranche pas, il suggère.

Le code de politesse interdit, en effet, de mettre en cause l'interlocuteur

et la politesse est précisément

une des composantes de l'objectivité du journal. (1)

Très révélateur encore de la construction du mythe de l'objectivité du Monde, masquant des prises de position très marquées, la troisième remarque de J. Fauvet à propos du dernier paragraphe du communiqué de la G.C.T.: l'"observation" est formulée en une série de disjonctions exclusives et inclusives:

'ou bien ce paragraphe ne veut rien, est absurde, ou bien c'est une menace voilée et/ou la C.G.T. ne respecte pas les engagements du programme commun sur la liberté d'expression et d'information'.

A partir de cette énumération, exprimée de manière apparemment exhaustive et ne laissant pas place à une autre interprétation, J. Fauvet peut conclure, en éliminant la première proposition de la disjonction qui ferait injure à la C.G.T., et en orientant le lecteur vers la seconde solution par le biais du qualificatif 'inquiétant' qui conno-

(1) A. GUEDJ, Op.cit., p. 19.

te nettement, bien qu'indirectement, sa position.

A travers un raisonnement apparemment rationnel et formel, donc satisfaisant de son point de vue, le Monde prend ici une position de classe soigneusement camouflée. L'expression 'appelle les observations suivantes', utilisée par J. Fauvet pour désigner ce que d'autres nommeraient moins pudiquement des critiques, est, elle aussi, un bel exemple de la forme que prend l'apparente objectivité de ce journal. Ce terme peut suggérer au lecteur que les points relevés par le journaliste sont le fruit d'une attentive considération. Ainsi introduits, les commentaires qui suivent acquièrent la prétendue positivité des faits. En se situant sur ce terrain, le Monde prend le visage de ce "sage sans cesse présent à l'événement, mais sachant être à la fois près et loin de l'événement, prenant toujours la distance ou la hauteur permettant de le décanter, de le dominer, bref de le juger"⁽¹⁾.

On ne saurait être plus explicite: le Monde décante, domine, juge. En un mot, il se place en extériorité face à la réalité sociale qu'il observe et décrit. Mais ce terrain apparemment privilégié sur lequel il tente de se placer n'est autre que celui de la bourgeoisie. En refusant de s'engager, en naturalisant systématiquement les rapports de forces sociaux, en masquant la réalité de la lutte de classes en se contentant d'en prendre acte, le Monde, qu'il le veuille ou non, est de fait partisan.

...comme la société se compose de classes, qui ont des intérêts, des aspirations, des conceptions diamétralement opposées, (...) un libéralisme abstrait, une morale abstraite, sont pour le moment, une illusion, une pure utopie. (2)

(1) Extrait du discours d'anniversaire, J. Fauvet, le Monde, 23 décembre 1969.

(2) Rosa LUXEMBOURG, Réforme ou révolution? (1899), Paris, Spartacus, 1947, p. 75.

En ce sens, bien que la polémique reste indirecte -c'est un des moyens que le Monde se donne pour maintenir l'illusion de l'impartialité-, les arguments qu'il avance pour justifier la conception journalistique que la C.G.T. critique, sont foncièrement partisans. La polémique reste sereine, réservée, mais le diagnostic est précis: dérisoire, faux, absurde, inquiétant. Ces termes, qui résumant l'appréciation que le Monde fait du communiqué de la C.G.T., semblent aller de soi.

La preuve paraît être faite: le Monde ne saurait être compromis par un communiqué aussi inconsistant. Accuser ce journal de privilégier certaines informations aux dépens d'autres, laisser entendre que ce quotidien est gauchiste, délibérément anti-cégétiste et anti-communiste, alors qu'en réalité il n'obéit qu'au principe d'une information toujours complète, paraît de toute évidence absurde. Un journal pour qui "la quête du vrai (...) est (...) [la] principale raison d'être"⁽¹⁾ ne saurait accorder une grande importance à ce qui, objectivement, n'en a que peu (groupuscules) et peu à ce qui en a beaucoup (première centrale syndicale nationale). Une telle appréciation ne peut être que fausse... L'argument paraît d'ailleurs facilement réfutable:

Le service de presse de la C.G.T. tenant apparemment une comptabilité rigoureuse des lignes consacrées depuis l'annonce des candidatures aux diverses tendances, il voudra bien communiquer le total à ce jour du lignage de chacune d'elles dans chacun des organes de presse, à commencer par celui de la C.G.T. (extrait de l'article de J.F.).

La faiblesse de l'argument de l'adversaire paraît manifeste: que l'on compare le nombre de lignes accordées aux différentes tendances par le Monde au lignage des autres journaux, en particulier à celui des divers organes de presse de la C.G.T., et le résultat d'une telle enquête sera sans doute favorable au Monde, pour peu que l'on adopte les critères propres au libéralisme abstrait

(1) Cf. Hubert BEUVE-MERY, "Demain comme hier" in le Monde, 23 décembre 1969.

que Jacques Fauvet défend! Mais la presse de la C.G.T. ne se considère précisément pas comme non-partisane. Journaux engagés, militants, il ne peut être question de leur reprocher d'effectuer des choix. L'argument, à première vue incontestable, que le Monde développe ici, perd toute sa force pour peu que l'on accepte de le mesurer à la réalité politique qu'il masque et qui pourtant le détermine. La contradiction est bien du côté du Monde qui se définit comme journal indépendant de toute idéologie, fondamentalement non partisan, alors qu'un tel pari est impossible à tenir dans une société de classe.

Ce n'est évidemment pas pour discuter la "probité"⁽¹⁾ du Monde, pour à notre tour lui intenter un procès moral que nous mettons en évidence le fait que Jacques Fauvet avance des arguments de classe et que le type de réponse qu'il élabore ici, les termes mêmes qu'il choisit pour contrer l'attaque de la C.G.T. sont foncièrement partisans.

(1) En ce sens nous nous démarquons nettement de l'analyse de A. Guedj lorsqu'il reproche au Monde d'être mensonger, ("... le mensonge est une arme que le Monde ne saurait mépriser. Mais il s'agit bien d'une technique permanente..." (A. Guedj, Op.cit., p. 74, note 29) et qu'il accuse de déformer délibérément l'information et d'abuser ainsi de la confiance des lecteurs qu'il 'méprise' ("...on lit un roman, mais on 'parcourt' un journal, rarement, on 'épluche' un article. Enfin, on ne saurait être en tout compétent. D'où la nécessité de 'faire confiance', aux titres, aux jugements, pour ne rien dire des informations. De cette confiance dont vit tout journal, le Monde use et abuse. D'où ses tranquilles falsifications..." (A. Guedj, op.cit., p. 81, note 31).

Nous ne saurions prendre à notre compte l'appréciation morale du PCF qui estime que "...tous ces mensonges, dont la fréquence étonne quand on y prend garde, mettent gravement en cause la réputation de probité du journal" (A. Guedj, Op.cit., p. 75, note 29). Un tel jugement tombe selon nous sous la critique que Guedj adressait pourtant lui-même au Monde en dénonçant le fait que ce journal aborde systématiquement les rapports de classe sous l'angle d'une morale idéalisée.

Notre propos est ailleurs. Que le Monde soit un journal bourgeois, que sa morale abstraite, sa prétendue impartialité et son inlassable quête d'une vérité abstraite ne soient qu'illusoires et relèvent de l'idéologie dominante sont certes des éléments non négligeables pour qui veut analyser ne serait-ce qu'un article de ce journal. Cependant, il nous importait davantage ici de montrer comment le recours à des jugements nécessairement partisans permet, paradoxalement, au Monde de préserver son mythe de l'objectivité et de l'impartialité. Du point de vue de l'argumentation il nous semble essentiel de souligner comment une prétendue information (la publication intégrale d'un communiqué) peut devenir suivant l'éclairage sous lequel elle paraît un élément constitutif d'une argumentation qui en détourne fondamentalement le sens. Le communiqué de la C.G.T. initialement dirigé contre le Monde devient, sous la plume de J.F., qui pourtant le cite intégralement, un argument en faveur du Monde; le lecteur pressé oublie bien vite que le Monde ne s'est pas contenté de citer le communiqué et ne pense pas que la présentation qui en est faite ici, le titre, la systématisme et le ton apparemment neutre du Monde orientent de fait sa lecture.

Notre étude, certes incomplète de l'article du Monde, devrait cependant nous permettre de tirer un premier bilan indiquant quelques éléments pertinents à la saisie de ce que nous appelons la fonction argumentative d'un texte. Tout au long de notre travail nous avons été amenés à décentrer, éclater, désarticuler l'article de J. Fauvet en le renvoyant à d'autres textes ou événements socio-politiques qui nous paraissaient déterminants, avec lesquels il polémique et qui l'éclairent. En un mot, nous n'avons pas considéré ce texte comme centre unique d'une étude qui se voudrait neutre et objective; nous ne l'avons pas lu pour y rechercher, phrase après phrase, des

traces argumentatives. Quels sont les présupposés de la démarche que nous avons suivie ici pour cerner la fonction argumentative de l'article du Monde?

Notre hypothèse fondamentale est que la lutte de classe n'est pas extérieure à l'activité langagière et, par conséquent et à fortiori, à l'argumentation. Nous pensons en effet que l'argumentation, déterminée par une pratique sociale et politique globale, est toujours l'expression d'un certain rapport de force. En tant que pratique intégralement liée aux processus socio-politiques et déterminée par les rapports de forces qu'elle tend sans cesse à maintenir ou à modifier, l'argumentation participe matériellement à la lutte de classe.

Toujours en situation, l'argumentation ne saurait être neutre. De ce fait, il importe pour qui veut définir la fonction argumentative de tel ou tel texte ou discours de s'interroger à chaque fois sur la place que le locuteur occupe dans la réalité sociale et sur les rapports de forces qui déterminent son argumentation et qu'en retour elle peut contribuer à modifier. En ce sens, la fonction argumentative ne saurait être définie comme une propriété intrinsèque du texte, mais bien comme un ensemble de déterminations discursives et extradiscursives, une relation matérielle liant la pratique langagière au tout social dont elle est une partie constituante.

Nous ne prétendons pas que notre analyse trop sommaire de l'article du 13 avril nous a permis de saisir de façon suffisamment précise cette relation spécifique qui existe entre la pratique langagière, argumentative en l'occurrence, et une pratique sociale plus globale. D'ailleurs, l'étude d'un seul article du Monde, même rapporté à d'autres textes ou événements, ne suffit pas à définir cette relation qui existe entre la pratique journalistique de ce quotidien -elle-même déterminée notamment par la place qu'occupe le Monde au niveau de la presse na-

tionale et internationale- et les moyens qu'il se donne pour défendre et préserver l'image qu'il tend à accréditer.

Notre analyse nous permet néanmoins de poser deux thèses étroitement liées entre elles:

- 1) En tant que mode de domination social l'argumentation n'est jamais neutre et ne peut être définie comme une forme pure, saisissable par une approche formelle;
- 2) l'analyste, lui-même déterminé par les processus socio-politiques qu'il tente de décrire et de comprendre, ne peut prétendre à une objectivité abstraite. Sa recherche est au contraire à comprendre comme un processus matériel constamment lié à un point de vue de classe déterminé, partie constituante d'une pratique sociale plus large qui influe nécessairement sur son analyse.

DISCOURS ET ACTION VERBALE

par Marie-Jeanne BOREL

<u>Table des matières</u>	<u>page</u>
I. INTRODUCTION	22
- Signification et sens	
- Psychologisme et psychologie "figurée"	
II. ANALYSE DU VERBE <u>COMMUNIQUER</u>	29
1. Faire et dire	29
2. Faire en disant	31
3. Différences syntaxiques et sémantiques	34
A. Transmettre/Communiquer	34
B. Intervenir /Informer	36
C. Avouer/Rapporter	44
D. Rapporter/Proclamer	47
Conclusion	50
III. ANALYSE D'UN COMMUNIQUÉ	53
1. Le texte	53
-Abstractions	53
-Hypothèses	56
2. Les Agents	58
3. L'Objet	61

I. Introduction

- Signification et sens
- Psychologisme et psychologie "figurée"

L'essai d'analyse que nous présentons ici est incomplet par bien des aspects, et encore trop largement intuitif. Autant de raisons pour qu'il prête flanc à la critique. Il est guidé toutefois par une intention que nous nous efforcerons d'explicitier. Mais comme il s'agit davantage de la mise en oeuvre d'un projet, d'une pratique analytique, que d'une réflexion sur les présupposés et les implications de ce projet, les remarques servant à l'introduire pour en expliciter la finalité et les a priori sont proposées - dans cette étape de notre travail - sous une forme quelque peu schématique. Nous nous contenterons donc d'énoncer certaines des thèses et des postulats nécessaires à la compréhension de l'analyse tentée ici, tout en étant conscients que le degré d'inachèvement de cette étude imposerait en réalité un mode d'énonciation moins unilatéral et moins définitif: il faut entendre en réalité que ce que nous posons, nous le suggérons et que ce que nous postulons nous prions qu'on l'admette, actes dont la "valeur illocutoire" implique une dimension d'ouverture à la contestation possible et au provisoire!

1. Un texte est la matérialisation d'une action, ou d'un ensemble d'actions, qui fonctionne (joue un rôle, a un effet), dans une séquence d'action orientée vers la production d'un état de fait, dans une situation historique donnée.
2. L'orientation de cette séquence d'actions n'est pas dépendante de la "volonté" ou de la "conscience" des individus producteurs de textes. Une telle interprétation,

nous l'appellerions "psychologiste". Qu'une composante psychologique entre dans l'explication de la production des textes nous paraît toutefois inévitable à condition qu'elle soit médiatisée par une théorie de la genèse sociale de l'individualité. En d'autres termes, le "vécu" n'est ni un donné originaire, ni une origine.

3. Ces actions, si l'individu n'en est que le support -c'est-à-dire si il n'est origine ultime ni de leur fonction ni de leur forme- ont une structure (des propriétés intrinsèques qui peuvent être décrites) telle qu'elles puissent fonctionner. De plus, la structure de ces actions n'est pas uniquement dépendante de leur fonction: en d'autres termes, ces structures manifestent une certaine récurrence et peuvent se retrouver, avec des fonctions différentes, dans des séquences d'actions différentes. Autrement dit, nous postulons l'existence d'unités d'action douées de propriétés intrinsèques ("signification") susceptibles d'entrer dans des compositions différentes leur conférant un rôle fonctionnel par rapport à un certain effet global ("sens"). Enfin, nous postulons que la description intrinsèque des actions peut se faire à un degré de généralité suffisant pour qu'il soit possible de regrouper sous une même description des actions de structure voisine; les classes d'actions ainsi obtenues devraient, de plus, permettre d'attribuer un même rôle fonctionnel, dans une séquence d'actions, à des actions différentes.
4. Si un texte est la matérialisation d'une action (ensemble d'actions) nous admettons qu'il comporte un ensemble de marques de la manière dont peut être saisie la double caractérisation de l'activité qu'il porte et en fait un discours.
 - 1) celle d'être un acte d'un certain type et 2) d'être un acte qui peut fonctionner de diverses façons, dans des conditions de production données. Mais seule la première caractérisation nous intéresse ici. Ce qui signifie

que nous postulons que les deux analyses peuvent être menées de façon disjointe et qu'elles feront, chacune, appel à des instruments différents. Nous sommes bien conscients toutefois de ce que cette coupure peut avoir de positiviste, Signalons qu'elle nous fut imposée par la nécessité de savoir "quoi faire avec un texte", lorsque pour des raisons de compétence et d'orientation, la saisie du dynamisme d'une situation historique est hors de propos; on pouvait alors valablement se demander ce qu'un texte fait, même quand on ne sait pas (ou qu'on met méthodologiquement entre parenthèses) pourquoi, où et quand il a été produit.

5. Pour aborder le problème de la description des propriétés de l'action verbale que le texte manifeste en tant que porteur d'indices de ce qu'il est, de ce point de vue, il nous faut utiliser un "biais" méthodologique: la prise en compte de la "fonction"⁽¹⁾ métalinguistique du discours en langue naturelle. Un discours en langue naturelle a cette propriété essentielle de désigner, à l'intérieur de ce qu'il dit, ce qu'il fait. En d'autres termes, on trouve, dans le lexique, des "noms" désignant des actes verbaux, susceptibles d'entrer eux-mêmes dans des constructions syntaxiques déterminant des phrases du discours. A ces éléments lexicaux appartiennent en particulier une classe de verbes modaux dont la fonction spécifique est d'introduire ou de rapporter de l'information, sous forme verbale (dire), sur un mode spécifique (faire, doué d'une "valeur illocutoire"). Nous postulerons alors qu'une analyse sémantique de ces verbes, faite à partir des propriétés syntaxiques des constructions dans lesquelles ils peuvent entrer, peut nous servir de métalangue pour décrire l'acte spécifi-

(1) Au sens de Jakobson.

qu' est un discours matérialisé dans un texte donné, indépendamment du fonctionnement de ce discours dans une séquence historiquement située d'actions.

6. Mais pour ce faire, deux conditions, au moins, sont nécessaires. La première porte sur le type de description sémantique requise pour l'analyse de ces verbes. La seconde détermine le choix des textes sur lesquels le projet d'analyse que nous proposons, dans son état actuel d'ébauche, à des chances de produire des éléments ayant quelque intérêt.

(a) Nous supposerons que si un acte verbal peut fonctionner (pour nous, ici, quelle que soit cette fonction) au sein des rapports sociaux c'est que, par certains de ses aspects, il agit sur le vécu des "supports" de ces rapports, sur ce qu'on se représente de ces rapports, en intervenant dans cette représentation. Or, au niveau du vécu, ces rapports sont représentés en termes de relations inter-personnelles (inter-individuelles). Nous dirons donc que, de ce point de vue, un acte verbal peut avoir un effet (quant au récepteur) s'il revêt la forme d'un type spécifique de relation inter-personnelle, s'il "met en scène" une "situation d'interlocution", dont les catégories qui la décrivent ont un contenu psychologique (position relative des agents, degré d'engagement vis-à-vis de l'information, implication réciproque des agents, rôles, motivations, ...etc.).⁽¹⁾ Nous postulons ainsi l'existence possible d'une "sémiotique" des actes verbaux, lesquels sont alors des signes dont le signi-

(1) Comme le signale J.B. MARCELLESI dans "Linguistique et groupes sociaux", Langue française, 9, 1971, p. 121, ce mode particulier d'énonciation est lié "non aux rapports que l'individu entretient avec le groupe et à la structure du groupe, mais à l'image que le locuteur et le groupe veulent donner d'eux-mêmes et de leurs rapports".

fiant est un texte (ou une partie de texte) et le signifié une forme spécifique de situation d'interlocution "figurée". C'est pourquoi nous utilisons plus haut le terme de "signification" pour distinguer la structure intrinsèque de l'acte et l'opposer à "sens" dont la description ne devrait plus relever des catégories psychologues, contrairement à ce que pensait Benveniste⁽¹⁾ pour qui le "sens" du discours reste, malgré tout, fonction de la créativité individuelle.

Pour ne donner qu'un exemple, qui est en même temps une prise de position dans la querelle autour de la nature (linguistique ou situationnelle) du performatif, la solution qui consiste à définir la valeur illocutoire de "Je promets" en incorporant dans la description sémantique des conditions d'échec ou de réussite, ou de sincérité de la part du locuteur, qui relèvent de la situation, revient, nous semble-t-il, à confondre les deux dimensions que nous essayons de distinguer ci-dessus. Lorsqu'une promesse est énoncée, la "valeur de sincérité" est impliquée dans la structure sémiotique de l'acte, même si le locuteur réel ment, même s'il est dans des conditions telles qu'il ne peut tenir sa promesse. De même, est contenu dans la structure de l'acte l'appel à la confiance de l'autre. Mais que l'autre ait effectivement confiance ou lise l'énoncé de la promesse comme une promesse (donc que le texte fonctionne comme promesse) ne relève plus de la signification, mais du sens. De même, "J'ordonne" signifie que le locuteur est en position d'autorité; mais cela n'implique pas que, dans certaines conditions, cet énoncé ait cet effet.

Notons encore que nous ne sommes pas avancé assez pour fournir un instrument de description conséquent et que

(1) BENVENISTE, E. "Sémiologie de la langue", Semiotica, 2, 1969.

ce que nous pouvons dire ne dépasse guère le niveau de l'intuition. Mais on peut imaginer fournir une typologie des situations d'interlocution (compte tenu de ce que nous fournirait une analyse des formes que prend la représentation des rapports sociaux dans une formation sociale donnée), ainsi qu'une description des moyens verbaux (en particulier l'étude des processus de l'énonciation en rapport avec des types d'éléments lexicaux) servant à signifier -réaliser textuellement- ces structures. (1)

(b) Le texte que nous analysons dans ce qui suit nous paraît se prêter à ce genre de travail dans la mesure où il se désigne lui-même explicitement comme relevant d'un type spécifique d'acte verbal -communiquer- dans une de ses parties tout au moins. Cette condition, restrictive, nous semble inévitable pour commencer le travail: il faut caractériser les actes verbaux avant de pouvoir les repérer à travers leurs manifestations. C'est donc seulement en analysant les réalisations d'actes verbaux désignés qu'on peut espérer construire des outils descriptifs permettant, sur d'autres textes, d'inférer l'acte verbal en reconnaissant la réalisation d'un certain type de structures.

7. Nous procédons, dans ce qui suit, de la façon suivante:

Partant d'un texte, de source S₂, désigné, par une source S₁, comme un communiqué, nous faisons de ce texte l'objet d'un acte de communication, représentable, en tant qu'acte verbal, par une des structures syntaxiques

(1) PENINO, G. "Physique et métaphysique de l'image publicitaire"; Communications, 15, 1970. On trouve répertoriés dans cet article certains des procédés non plus verbaux mais iconiques, par lesquels se "signale l'information" dans la publicité en fonction du type de relation qu'elle veut "figurer" entre le producteur, le destinataire et l'objet.

admises par le verbe communiquer ($N_1 + Vs \rightarrow N_2 + QUE + N_3 + Vind \dots$). Dans une première étape, nous tentons d'analyser sémantiquement, compte tenu des propriétés syntaxiques de ce verbe, sa "valeur illocutoire", déterminant une situation d'interlocution d'un certain type. Dans une seconde étape nous analysons la réalisation de cet acte, le texte du communiqué, en tant que porteur de marques, d'une part de l'acte de communiquer, et de sa structure, et d'autre part, -mais nous ne faisons que l'indiquer- de certaines des fonctions que le texte peut jouer dans la situation des élections françaises 1974, mais sans être à même -aucun de nos instruments d'analyse ne nous y autorise- d'expliquer pourquoi, à la "place" de la C.G.T. on utilise la forme "communiqué" pour produire les effets de sens que ce texte peut induire.

II. Analyse du verbe *communiquer*

1. Faire et dire

Selon le dictionnaire Larousse⁽¹⁾, *communiquer* a les sens suivants:

- (a) transmettre: le soleil *communiqué* la chaleur
- (b) donner connaissance de : *communiqué* un avis
- (c) faire partager : *communiqué* sa joie
- (d) être en relation : les chambres *communiquent*.

Seuls les sens (a) et (b) nous intéressent dans ce qui suit. Le sens (b) réfère explicitement à un type d'action verbale: il paraît difficile d'imaginer la transmission d'une connaissance sous forme d'avis par un autre moyen. Par conséquent, on peut admettre que le verbe *communiquer* dans cette acception appartient à la classe des verbes du type *dire*.

J'utiliserai librement dans ce qui suit les critères formulés par F. Bugniet⁽²⁾ pour analyser les verbes français et, parmi eux, les verbes m (verbes modaux) dont font partie les verbes s, "verbes introducteurs d'information", dont une fonction essentielle est de rapporter du discours. "Pour dégager les verbes de type s dont la fonction (ou une des fonctions) est d'introduire de l'information (...), il nous est apparu qu'ils n'avaient entre eux tous qu'une seule propriété commune, la possibilité de se trouver dans ou après l'information rapportée, sans jointure, le sujet du verbe s venant après lui dans une situation affirmative. Ex.: "*il est venu, dit-elle*".

(1) Petit Larousse, 1962.

(2) F. BUGNIET, Analyse de discours, notes de travail, 1974.

A première vue, il semble difficile d'admettre une structure équivalente pour *communiquer* : "Il est venu, *communiqua-t-elle*". Or, de fait, on trouve "*le temps va changer, communique la Météo*", bien qu'il s'agisse d'une tournure quelque peu littéraire, ou propre à certains types d'écrits. Or, comme le remarque F. Bugniet, il suffit qu'un verbe ait cette structure pour qu'il ne puisse avoir "alors qu'une seule signification: celle du verbe *dire*" (p. s.7). En utilisant ce critère, on observera alors qu'aucun des autres sens du verbe *communiquer*, tels que les énumère le dictionnaire, n'a cette propriété.

Syntaxiquement, on peut donc déjà marquer une première différence entre *communiquer*, en tant qu'introducteur d'information (rapporter ou dire un énoncé) et un de ses "voisins" sémantiques, le verbe *transmettre*, qui n'a généralement pas cette fonction : on transmet des choses (un "témoin" dans une course-relais, un virus), un processus ou une propriété (chaleur, son, mouvement; pouvoir, statut,..etc.), ou des dires "chosifiés" sous l'aspect de leur matérialité (savoir, nouvelle, communiqué, avis, etc.).

En fonction de cette distinction, le début du texte M peut se paraphraser de deux façons différentes:

1) - le service de presse de la C.G.T. a *transmis* un communiqué. Ce communiqué est le suivant: "texte rapporté". L'introduction de l'information se fait par le "communiqué suivant" et non par le verbe *transmettre*.

2) "Texte rapporté", a *communiqué* le service de presse de la C.G.T.

Le verbe *communiquer* sert alors d'introducteur d'information.

Compte-tenu du projet analytique que nous venons d'indiquer sous I, et bien que le texte original soit plus proche de la première des paraphrases ci-dessus où

communiquer est objet d'un verbe *fairē* (transmettre) qui n'a pas, essentiellement, la fonction d'un verbe *dire* (introduceur d'information)- il nous a paru possible d'utiliser la seconde paraphrase pour rendre compte des propriétés du texte de la C.G.T. qui, s'il est bien objet d'une transmission, est, en tant que texte, une information, et, en l'occurrence, un "contenu de croyances" impliqué dans un "acte d'illocution"⁽¹⁾ mettant en scène une "situation d'interlocution" spécifique. Il s'agit alors d'analyser l'action verbale qu'est le texte de la C.G.T. comme un certain usage du verbe *communiquer*, compte-tenu de certaines des propriétés syntaxiques et sémantiques de ce verbe.

2. Faire en disant

Reprenons la distinction classique d'Austin⁽²⁾, développée par Searle (op.cit. p. 23-25). Un acte de parole, ou acte illocutoire, est "un acte effectué en disant quelque chose"⁽³⁾. En effet, en parlant, en plus de prononcer des mots et des phrases (utterance act), un locuteur réfère et prédique (proposition act), mais aussi "performe" un acte spécifique -asserter, interroger, ordonner, avertir, menacer,...etc.- (illocutionary act), mettant en jeu en les "exprimant" verbalement, en les signifiant, un ensemble de relations entre locuteur et contenu de l'énoncé, entre locuteur et interlocuteur. Ex.: *promettre, c'est s'engager vis-à-vis de ce qu'on promet à l'égard de quelqu'un, ordonner, c'est intervenir sur le comportement futur de quelqu'un, ...etc.* Littéralement, comme le souligne Ducrot⁽⁴⁾,

(1) J.R. SEARLE, Speech Act, Cambridge University Press, 1970, 23-24.

(2)-(3) J.L. AUSTIN, Quand dire, c'est faire, Paris, Seuil, 1970, p. 109 et suivantes; p. 99.

(4) O. DUCROT, Dire et ne pas dire, Paris, Hermann, 1972, p. 69.

le performatif, forme explicitant la signification de l'acte illocutoire, en vertu du principe exprimé par Searle⁽¹⁾ que "whatever can be meant can be said" et qui guide son entreprise analytique, *décrit* une action du locuteur, ce que fait tout verbe d'action à la première personne, en même temps que son énonciation accomplit l'action décrite. Enfin, la dimension illocutoire peut se doubler d'une dimension perlocutoire lorsque les paroles prononcées induisent un effet sur l'auditoire, effet qui dépend, lui, du contexte et de la situation réelle où le discours est produit. Car, comme le dit Austin, "un juge devrait pouvoir déclarer, en entendant ce qui a été dit, quels actes locutoires et illocutoires ont été exécutés mais non quels actes perlocutoires" (p. 129). Pour les raisons indiquées plus haut, la dimension perlocutoire ne nous intéresse pas ici.

Les verbes s sont des verbes de parole, doués de "force illocutoire" (Austin) encore qu'à des degrés divers. Ce sont des "indicateurs de force illocutoire montrant comment la proposition qu'ils introduisent doit être prise"⁽²⁾, dont une des propriétés syntaxiques, celle d'entrer dans une structure complétive (critères 05/08 de Bugniet), admet d'être paraphrasée en performatif explicite.

Certains auteurs, dont Ducrot (op.cit. p. 69), refusent au verbe *dire* et à ses voisins immédiats une valeur performative. S'agit-il pour autant de lui refuser toute valeur illocutoire si on admet que le performatif, tel qu'il est décrit par Benveniste⁽³⁾ ou par Austin dans les premiers exposés de How to do things with words, est un cas particulier, limite, des verbes de parole? Ou si on observe, comme le fait Bugniet, que le verbe *dire* satisfait à toutes les constructions qui, différentiellement, permettent

(1) J.R. SEARLE, Op.cit., p. 19.

(2) J.R. SEARLE, Op.cit., § 3.

(3) E. BENVENISTE, Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, 1966, p. 273.

par ailleurs de classer les autres verbes s? Les phrases suivantes nous semblent, de plus, fournir un contre-exemple infirmant cette thèse

- Dieu dit "Que la lumière soit"
- "Je dis: une fleur! Et hors de l'oubli où ma voix relègue aucun contour en tant que quelque chose d'autre que les calices sus, musicalement se lève, idée même. et suave, l'absente de tous bouquets"⁽¹⁾

Abstraction faite du "f'iat", il y a, formellement, marque de l'énonciation, laquelle empêche d'identifier sans autre "dire que p" et "p".

D'autre part, en constatant avec Bugniet (p. s.7) que "le verbe *faire* qui est, on le sait, utilisé comme substitut d'un grand nombre de verbes, possède la propriété dont nous venons de parler ("*il est venu*", *fit-il*) et ne peut avoir alors qu'une seule signification, celle du verbe *dire*", on peut également remarquer que la possibilité de cette substitution attribue non seulement à *faire* les propriétés de *dire*, mais inversement, contribue aussi à donner à *dire* les propriétés de *faire*, prototype des "verbes agentifs". Comme l'indique Slatka⁽²⁾ citant J.S. Gruber (1967) "un verbe agentif est un verbe dont le sujet se réfère à un objet animé qui est pensé comme la source volontaire (ou l'agent) de l'activité décrite dans la phrase". Ainsi, à la question "Que fait S?", on peut répondre "S communique que..." ou "S fait une communication". Le cas de *dire* est plus délicat. On n'a pas "S fait un dire", mais on peut avoir "S fait un bruit avec la bouche", ce qui sera le propre de l'acte locutoire, seulement; ou bien on est ramené à l'opposition austrienne du "constatif" et du "performatif" dont lui-même

(1) S. MALLARME, Oeuvres complètes, Paris, Editions de la Pléiade, p. 857.

(2) D. SLATKA, L'acte de demander dans les "cahiers de doléances" (1789), Langue française, 9, 1971, p. 66.

fait observer qu'elle est une abstraction⁽¹⁾. En effet, on peut néanmoins fort bien se demander ce que "fait S" quand il parle lorsqu'on entend "Je vous ai dit de venir" (un ordre), "Je vous dis que je viendrai" (une déclaration), "il me dit qu'il pleut" (une information)...etc. A cette pluralité* des formes syntaxiques dans lesquelles il peut entrer, avec le verbe *demande*r, "verbes qui, soit dit en passant, possèdent le plus grand nombre de propriétés de structure" (Bugniet, p. s.7), parmi l'ensemble des verbes s. Nous ne parlerons pas ici du grand nombre de valeurs illocutoires qu'un énoncé simplement assert. (un contenu proportionnel sans mode d'énonciation explicite) peut revêtir et qui dépendent de la situation de production, du contexte, de l'intonation, etc.

3. Différences syntaxiques et sémantiques

A. Transmettre / Communiquer

Des deux paraphrases suivantes

- a) S fait un communiqué
- b) S fait une communication

seule la seconde semble, intuitivement, immédiatement acceptable. En d'autres termes, il s'agit, sémantiquement, des deux types de *faire* différents: dans le second cas, l'agent est acteur, et l'objet, nom d'une action; il est seulement médiateur ou porte-parole dans le premier cas, et l'objet, nom d'un produit. Ces faits mettent en évidence le voisinage de *communiquer* avec *transmettre* et sa distance.

On peut imaginer des contextes où le verbe *transmettre* admet le critère 70 et a donc, par là, la fonction *dire*.

(1) J.-L. AUSTIN, Op.cit. p. 149.

* des valeurs illocutoires de *dire* correspond bien la pluralité

les carottes sont cuites transmet la radio.

Par contre, il devient difficile d'admettre

la radio transmet que les carottes sont cuites
est impossible

la radio transmet de, comment..., que soient...,
la radio transmet avoir..., etc.

Il existe donc des verbes à qui on peut faire jouer, quoique de manière non naturelle, le rôle d'un verbe *dire*, mais qui n'ont, par ailleurs, aucune des autres propriétés syntaxiques de ces verbes. Le critère 70 n'est donc pas suffisant à lui seul. Qu'en est-il alors de *communiquer* et des structures qu'il admet?

Nous utiliserons les critères formulés par Bugniet pour tenter de classer *communiquer* tout en remarquant que la classification n'est pas à elle seule indicative et qu'elle ne le devient que si on peut comparer entre elles les classes construites et, à l'intérieur de celles-ci, les verbes qu'elles contiennent, de manière à faire apparaître, en liaison avec des différences syntaxiques, des différences sémantiques. En ce qui concerne notre propos, il s'agira de tenter de cerner ce qui fait la valeur illocutoire du verbe *communiquer*. Notons encore que notre but n'est ni de compléter ni de discuter cette classification mais de l'utiliser comme instrument pour déterminer les propriétés syntaxiques d'un verbe donné, condition qui nous paraît nécessaire à l'analyse d'un usage de ce verbe dans un discours particulier. Enfin, nous n'utiliserons pas exhaustivement les critères proposés, certains nous paraissant moins immédiatement pertinents que d'autres.

Ex.: *il les assure que* | \emptyset |
 leur | à |

 il leur demande | à |
 il exige d'eux | de |

B. Intervenir / Informer

1) La première famille distinguée par Bugniet s'oppose aux deux autres⁽¹⁾ par la présence obligatoire de la forme complétive Vs+que+Vindicatif (critère 05), soit *il dit que c'est vrai'*, à l'exclusion de la forme Vsubjonctif (critère 08). *Communiquer* nous paraît devoir appartenir à cette famille.

Il faut noter toutefois que les tournures complétives sont plus rares, dans ce cas, que la forme Vs+ø+
| Vnominalisé |. Mais il en existe néanmoins :
| Nom

Ex.: *La direction vient de nous communiquer que la session est supprimée .*

Est-ce qu'on t'a communiqué qu'il y aurait des modifications au programme?

On peut déjà remarquer, intuitivement, que parmi, les 15 classes de la famille I, la classe C_{I-2} (*clamer, proclamer, conter, exposer, prédire*) admet, plus rarement que les autres classes, la structure complétive, ce qui tenterait à faire de ces verbes (et de manière analogue à ce que montre la relation *communiquer/transmettre*) des verbes introduisant un "discours-objet", plutôt qu'un discours rapportant des paroles.

2) A l'absence du critère que+Vsubjonctif, pour la famille I, est liée l'absence de la forme Vs+de+Vinfinitif (critère 03), à l'exception des verbes *jur*er, *promettre, rappeler, spécifier, stipuler* qui admettent cette dernière. Le verbe *communiquer* n'admet pas cette forme, qu'on trouve par contre presque partout dans les deux autres familles (où les deux formes sont en relation de paraphrase), sauf pour les verbes *supposer, nier, prétendre* (II), et *contester, approuver* (III).

(1) Nous ne prenons pas en compte, ici, une quatrième famille, celle des verbes impersonnels comme *sembler, paraître*.

Le jeu de ces trois critères autorise une première comparaison qui nous permet de classer grossièrement *communiquer* parmi les verbes "expositifs" d'Austin⁽¹⁾ (appelés aussi verbes "d'argumentation" ou "de conversation"). et de répartir l'ensemble des verbes classés par Bugniet de la façon suivante:

		03	-
I	05	promissifs exercitifs	expositifs verdictifs
II	05,08	voisins de "dire exercitifs	expositifs verdictifs
III	08	promissifs exercitifs	verdictifs

schéma 1

Ce classement est sémantiquement important dans la mesure où, du point de vue de la "force illocutoire", il permet d'opposer

1) des verbes à valeur injonctive (exercitifs) exprimant une intervention du locuteur sur l'interlocuteur (type *ordonner*)

des verbes à valeur d'engagement ou d'attitudes (promissifs) exprimant une attitude, une intention, un souhait du locuteur (type *promettre, souhaiter*) (à l'égard ou non d'un interlocuteur)

2) des verbes à valeur d'exposition ou de jugement exprimant une action ou une attitude du locuteur par rapport au contenu de l'énoncé que le verbe introduit (à l'égard ou non d'un interlocuteur).

(1) J.-L. AUSTIN, Op.cit., p. 153.

De plus, on dépasse, ce faisant, en fournissant des critères formels de distinction, ce que la classification d'Austin a de "poétique". Précisons qu'il s'agit encore d'une approche très grossière, mais qu'il doit être possible d'affiner.

En prenant ^{alors} le verbe *dire* qui a, comme l'a montré Bugniet, toutes les propriétés des verbes s, on a le schéma suivant:

En lisant le schéma de gauche à droite, on peut constater a) une atténuation graduelle de la tension caractérisant la relation du locuteur et de l'interlocuteur et b) une neutralisation de l'engagement ou de l'attitude du locuteur, d'une part face à l'interlocuteur, d'autre part face à ce qui est dit. Dans les verbes d'exposition le message et sa référence acquièrent le maximum d'importance: il s'agit de *faire savoir*, répondant à une demande d'information présumée face à laquelle, et à la limite (le verbe *communiquer*) est, ce de point de vue, un cas limite), le locuteur s'efface eu égard au discours rapporté qui devient alors référence à de l'institué dont le locuteur est seulement "porte-parole". En d'autres termes, si le verbe *communiquer* peut avoir une fonction performative, c'est sous une forme moins immédiate, intuitivement, que pour les verbes du type *ordonner*, (où se personnalise un pouvoir objectif) ou *promettre* (où s'objective une attitude personnelle). "Un performatif n'a d'existence que comme acte d'autorité... Cette condition de validité, relative à la personne énonçante et à la circonstance de l'énonciation, doit toujours être supposée remplie quand on traite du performatif"⁽¹⁾. *Communiquer* semble n'impliquer alors qu'un *dire*. Or il implique un *faire* (faire savoir que). L'information introduite n'est pas indifférente à son mode d'introduction: il s'agit d'une information communiquée (différente d'une information assertée, postulée, observée, exposée, etc.). L'opposition "constatif"/"performatif" est une tentative pour prendre acte de la différence entre un dire simple, effaçant, au profit de l'énoncé, son mode d'énonciation et un verbe d'action verbale, index de la manière dont on doit enten-

(1) E. BENVENISTE, Op.cit., p. 273.

dre" ce qui est dit. Mais un "dire" n'est pas un discours (Searle: "The characteristic grammatical form of an illocutionary act is the complete sentence; and the characteristic grammatical form of the propositional act a part of sentence: grammatical predicates, and proper names, pronouns, etc..." (Op.cit., p. 25); et un discours communiqué, par le fait même qu'il le soit, indique quelque chose sur la manière dont il faut le "prendre". Ce qu'il faut entendre, alors, c'est non pas l'acte de communiquer (comme dans la promesse, l'acte de promettre), mais le communiqué, l'information elle-même de même que sa valeur d'information (sa valeur de vérité, sa pertinence). Mais "entendre" la valeur d'information suppose neutraliser (ou objectiver) la "valeur d'illocution"⁽¹⁾, et ce, parce que sont reconnues conjointement :

- a) l'autorité du locuteur comme "canal" des paroles rapportées. Mais il semble que la tournure performative type "*Je vous communique que*" soit difficilement acceptable par opposition à "*Je vous informe que*". Une personne peut être source d'information; elle ne peut l'être d'un communiqué. Par contre on a souvent "*On nous communique de Berne que*" ou "*Le service météorologique nous communique que*". Le locuteur-canal se représente difficilement par des formules personnifiées (première personne):
- b) la validité d'un discours, pré-existant à son énonciation dans un communiqué donné, parce que produit par une institution dont l'autorité fait acte, et qui mandate l'énonciateur qui transmet l'information;
- c) Enfin, et corrélativement à l'effacement du locuteur, se produit un effacement de l'interlocuteur qui, d'acteur potentiel est réduit au statut de récepteur pas-

(1) Neutraliser ne signifie pas supprimer la valeur d'illocution mais lui donner une valeur zéro.

sif dont on attend enregistrement, classement et comportement instrumental à l'égard de l'information transmise, l'autorité de l'instance émettrice étant supposée suffisante pour induire ces comportements. On n'a pas foi en un communiqué, on n'y obéit pas, on ne l'accepte pas, on ne l'estime pas, on ne l'aime pas; il n'appelle pas à la contestation; on l'enregistre et on en tient compte. C'est ce que comporte sa valeur illocutoire (que son effet perlocutoire soit celui-là dans une situation donnée est une autre question).

3) Si *communiquer* semble exiger une construction du type "*Je vous communique de... (en provenance de...)*" il admet en tous cas la propriété Vs+ $\left. \begin{array}{l} \tilde{a} \\ \text{de} \end{array} \right|$ +Nom (critères 19, 37, 40, 43 de Bugniet), ce qui intègre formellement son fonctionnement dans une structure d'interlocution qui, sémantiquement, peut être qualifiée en termes de positions relatives des rôles agent et contre-agent (au sens de la grammaire des cas de Fillmore⁽¹⁾), qui sont déterminés spécifiquement dans ce cas comme respectivement médium et récepteur. Par le verbe *communiquer*, le discours rapporté a un "but locutoire" ou une "adresse" de même qu'*aviser, avertir, informer, déclarer* ou *annoncer*. Par contre, on s'*écrit* que, on *proteste devant* quelqu'un.

4) Les critères précédents fournissent neuf classes dans la famille I où placer *communiquer*. Un critère semble, de plus, discriminant: (44) Vs+ \tilde{a} +GN+QO+... "*Il leur dit comment (pourquoi, par où...) il vient*". On a

"Il leur communique comment il faut procéder"

"Il leur communique pourquoi on a pris cette décision-là"

La possibilité de cette construction exclut formellement

(1) C.J. FILLMORE, "Toward a modern Theory of Cases (1966) in Modern Studies in English Ed. Reibel Shane New Jersey, Prentice Hall Inc., 1969.

communiquer du voisinage de verbes comme *accorder*, *soutenir*, *affirmer*, *déclarer*. Il reste alors trois classes :

Cl.2 - *clamer*, *proclamer*, *conter*, *exposer*, *prédire*

Cl.6 - *avouer*, *confesser*, *confier*, *rapporter*, *raconter*,
répéter, *révéler*, *annoncer*, *confirmer*, *expliquer*,
signaler, *indiquer*.

Cl.8 - *rappeler*.

Le voisinage de *rappeler* est formellement exclu (encore que, du point de vue de la sémantique intuitive qui nous guide ici, les verbes aient quelque chose de commun: le fait de désigner du discours déjà asserté par ailleurs, ou des faits pré-existants à l'énonciation, ce qui est d'ailleurs le propre de la plupart des verbes ci-dessus). En effet, *rappeler* admet (03) Vs+à+N+Vinf. "*Il m'a rappelé de prendre mes lunettes*", qui comprend un élément d'intervention sur autrui, en plus du "rappel" de l'information. Il en va tout autrement de *communiquer*. On n'a pas

*"*Il lui communique de prendre ses lunettes*". Mais on a
"*Il lui communique* | *l'ordre* | *de prendre ses lunettes*"
| *la suggestion* |
| *le conseil* |
| *la promesse* |

En d'autres termes, *communiquer* n'admet de structure de+inf que comme énonciation enchassée, sous la forme de la nominalisation d'un acte illocutoire doué d'une valeur propre, et qui, dans le "champ" du verbe *communiquer* qui le "lie", est énoncé sur le mode *communiquer*, comme l'information d'un ordre donné, d'une promesse faite. *Communiquer* un ordre n'est pas donner cet ordre, mais le désigner sur un mode propre. Que cette forme ait effectivement valeur d'ordre relève du perlocutoire (donc de son effet dans la situation effective de communication où le discours est tenu).

C. Avouer / Rapporter

Il s'agit de voir comment *communiquer* réagit au critère distinguant Cl.2 (classe à laquelle appartient *exposer*) et Cl.6 (classe à laquelle appartient *rapporter*), à savoir la forme infinitive: (01) Vs+ø+Vinfinitif, soit "*il déclare avoir vu*", propriété caractérisant la classe Cl.6, à l'exclusion de Cl.2. Ce critère s'accompagne, dans tous les cas où on le rencontre (sauf pour (I) *estimer, juger*) d'une restriction sur le temps du verbe à l'infinitif. Cette restriction impose la forme passée pour les verbes de la classe Cl.6, soit "*il annonce, répète, révèle, rapporte...avoir vu ..., être venu...*".

Le cas de *communiquer* est quelque peu difficile à trancher.

La structure infinitive $N_1 + V_s + \text{ø} + V_{\text{infinitif}}$ paraphrasée en complétive $N_1 + V_s + \text{que} + N_2 + V_{\text{indicatif}}$, soit "*il annonce être venu*", "*il annonce qu'il est venu*" implique que $N_1 = N_2$.

Mais la structure complétive, à elle seule, est ambiguë sur ce point et indique aussi bien $N_1 = N_2$ que $N_1 \neq N_2$. (01) sert donc de "filtre".

La possibilité pour les verbes Cl.6 d'admettre la structure infinitive, donc une forme de réflexivité et, sémantiquement, l'expression d'une attitude du locuteur par rapport à un acte accompli par lui, met en évidence un aspect de ces verbes qu'ils possèdent à un degré plus "marqué" que les verbes de la classe Cl.2. Nous ferons remarquer qu'il s'agit d'une distinction abstraitement importante du point de vue de la sémantique, mais qu'il est difficile d'appliquer rigoureusement tant pour les verbes de la première classe que pour ceux de la seconde, et qu'il faudrait, probablement, utiliser des critères plus fins engageant des éléments du contexte.

Ainsi, la différence de classement entre *conter*

et *raconter* peut sembler artificielle. Ne trouve-t-on des contextes où *conter* admet la forme infinitive? De même *rappporter* nous paraît admettre cette forme difficilement et implique un élément de distanciation du rapporteur, par rapport à ce qui est rapporté. A moins de faire intervenir un autre critère qui serait celui du passif, par rapport à l'actif, forme par laquelle, sémantiquement, l'agent est transformé en patient qui n'introduit plus une information sur ce qu'il a fait mais sur ce qu'on lui a fait, ce qu'il a subi ou dont il a fait l'expérience. Il en irait de même, à notre avis, pour *annoncer*. Cette distinction doit, de même, réapparaître à travers les différences d'usage des méta-verbes ETRE, FAIRE, AVOIR. Un autre critère pourrait être la référence de la tournure nominale que ces verbes admettent. Dans "*avouer sa déchéance*" (Cl.6), "*clamer son déshonneur*" (Cl.2) le déterminant est non-ambigu: il désigne le sujet du verbe. *s.* "*Exposer ses recherches*", "*prédire sa mort*" sont ambigus, et on supprime l'ambiguïté en ajoutant généralement "propre". "*Il nous annonce sa récente nomination*", "*il nous raconte ses aventures*" sont semble-t-il dans le même cas. *Proclamer* par contre n'est guère utilisable réflexivement, à l'encontre de *clamer* qui semble toujours l'être. De plus, *clamer* (réflexif) et *annoncer* (utilisé réflexivement) comprennent un aspect emphatique qu'on ne trouve ni dans *conter*, *exposer* (Cl.2), ni dans *rappporter*, *raconter*, *signaler*, *indiquer* (Cl.6).

Communiquer n'admet, semble-t-il, pas la forme infinitive.

*"*Il nous communique venir*"

*"*Il nous communique être venu*".

Il est pourtant difficile de trancher absolument. En effet, il semble qu'on puisse admettre

"*Je vous communique mes intentions*"

"*Je vous communique que j'ai l'intention de...*"

"*Je vous communique avoir l'intention de,,,"* (?)

On peut se demander ici si les verbes s ne se comportent pas autrement selon les types des verbes qu'ils introduisent et si les relations des verbes modaux entre-eux n'ont pas d'autres propriétés sémantiques que lorsqu'ils portent sur des verbes non-modaux. Nous nous contenterons, faute d'une information plus précise, de classer *communiquer* parmi les verbes Cl.2.

Mais on peut observer, de plus, que tant dans la classe Cl.2 que dans la classe Cl.6, les verbes manifestent, comparativement, des comportements différents quant à certaines propriétés, donc que les classes sont homogènes selon certains critères et cessent de l'être selon d'autres. Ce qui montre combien les traits sémantiques se laissent difficilement atomiser, les verbes constituant, de fait, des constellations de propriétés évaluables, chacune, sur des échelles différentes.

Si on admet, comme nous l'avons fait, que la structure Vs+ø+Vinf ' sert à marquer, entre autres, la propriété d'admettre un élément de reflexivité, on constate qu'elle n'est pas également partagée par tous les verbes de la classe qu'elle détermine. On peut s'en rendre compte en paraphrasant cette forme par une tournure nominalisée, de manière à rendre apparente la détermination et la référence du verbe. Ainsi

"J'avoue avoir commis un crime"

"J'avoue mon crime"

*"J'avoue son crime"

La référence est N₁. Par contre,

"Je te raconte

mes
ses

 aventures peut avoir double référence, alors que *"Je te rapporte mes paroles" paraît difficilement acceptable (à moins d'ajouter "propres").

Il en va de même pour le trio Cl.2: *classer*, - *exposer*, *conter* - *proclamer*. On peut schématiser ces dis-

tinctions de la façon suivante:

	réflexivité	non-réflexif	irréflexif
03 01 Cl.6	<i>avouer</i> <i>confesser</i>	<i>confier</i> <i>raconter, répéter</i> <i>révéler</i> <i>confirmer, expliquer</i> <i>signaler, indiquer</i> <i>annoncer</i>	/ <i>rapporter</i> /
--- Cl.2	<i>clamer</i>	<i>conter</i> <i>exposer</i> <i>prédire</i>	/ <i>proclamer</i> /

Schéma 3

D. Rapporter / Proclamer

La zone hachurée nous paraît être celle où situer *communiquer*, compte tenu des arguments suivants:

a) Hors contexte, "Il rapporte ses faits et gestes"

"Il proclame sa venue"

"Il communique son changement"

sont du type $N_1 \neq N_2$. En d'autres termes, les verbes servent à introduire une information qui n'est généralement pas rapportée au sujet de ces verbes, donc à distançier l'origine de ce qui est rapporté de celle qui rapporte. Notons toutefois qu'il s'agit probablement (mais ce serait à vérifier sur de nombreux contextes) plus d'une différence de fréquence que d'une règle absolue. Admettons qu'il s'agit d'une tendance manifestée par ces verbes, que révèle leur opposition avec *clamer* ou *avouer* dont les propriétés sont, sur ce point, antithétiques.

lité d'un événement futur pour le remplacer par une "présentation" sur le mode du nécessaire. Enfin, *proclamer sa venue, sa victoire* accentue cette propriété qui consiste à *faire exister* l'événement passé, présent ou futur (plutôt que de le désigner ¹) dans le temps de la parole.

De ce point de vue, *communiquer* tient de *rapporter* dans la mesure où il implique également un rappel de faits, actes ou événements passés.

Mais à cette fonction s'ajoute un trait qui nous paraît distinctif des verbes Cl.2. Il ne s'agit pas seulement de reproduire, en le doublant en quelque sorte sur le plan de la parole, ou de désigner ce qui a été fait, le poids portant sur l'information elle-même, mais de manifester, de rendre publique cette information, le poids portant cette fois-ci sur le fait que celà est dit, se formule. Il y a bien, dans les verbes Cl.2, *faire savoir*, comme dans Cl.6, mais il s'agit d'un faire savoir qui se conno-
te lui-même. *Avouer sa faute*, c'est dire ce qu'on a fait, se livrer; la *clamer*, c'est la *dire*. *Communiquer sa venue*, c'est informer qu'on vient, mais c'est aussi le formuler expressément.

c) Une dernière distinction reste à faire, Si on oppose deux à deux *avouer/clamer* et *rapporter/proclamer* (soit les quatre cases extérieures du schéma 3) on observe que pour le premier couple, la relation pertinente est celle qui identifie N_1 et N_2 alors que, pour le second couple, cette identification est beaucoup moins immédiate, ou plus rare. Dans ce dernier cas, sémantiquement, la distance est plus grande, ou le degré d'engagement moindre, de N_1 par rapport à l'information rapportée; un tiers est de ce fait désigné, même dans le cas où $N_1 = N_2$: N_1 , par là, se trouve objectivement ^{par} rapport à lui-même. Ainsi, ce qu'on *rapporte* de soi a un degré de subjectivité moindre que ce qu'on *avoue* de soi, et celui qui *rapporte* est, en quelque mesure

autre par rapport à lui-même.

Mais une seconde distance par rapport à la subjectivité apparaît lorsqu'on oppose, compte tenu de ce qui précède, *avouer*, *rapporter* / *classer*, *proclamer* (donc si on lit horizontalement le schéma 3). Celui qui *avoue* est source volontaire, agent responsable de ses propres paroles; celui qui *clame* sa douleur en est le porte-parole, le héraut; sa douleur, sa faute parle, se "publie" à travers lui. La même opposition se retrouve pour le second couple. Le locuteur, comme nous l'avons déjà noté pour *communiquer* (p. 41) est médiateur ou, plus proprement, canal d'une instance, subjective (une passion) ou objective (une institution), dans tous les cas extérieure et hiérarchiquement dominante par rapport à sa personne subjective, le mandatant et validant ce qu'il dit.

On peut expliciter alors certains aspects de la fonction illocutoire de *communiquer*, qui, par la même occasion rend compte de la rareté de sa formulation en performatif explicite (Je+Vsprésent+...). Le locuteur, face à son interlocuteur, est doublement à distance de lui-même (de son intériorité privée, de sa volonté subjective):

- a) Ce qu'il communique de lui-même lui appartient comme il pourrait appartenir à quelqu'un d'autre;
- b) celui qui communique n'est lui-même source qu'au nom de quelqu'un d'autre.

CONCLUSION

On peut tenter de regrouper les différentes dimensions selon lesquelles s'analyse la sémantique de *communiquer* en les réorganisant à l'aide des distinctions

proposées par Searle⁽¹⁾.

1) Orientation de l'acte

Communiquer implique un apport d'information, par opposition à interroger ou questionner qui sont une demande d'information.

2) Contenu propositionnel

Ce qui est communiqué est une proposition désignant un état de fait (passé rapporté, présent temporel ou a-temporel, futur déterminé).

De ce point de vue, *communiquer* est voisin d'énoncer ou d'affirmer (par opposition à ordonner ou promettre : "Counts as an understanding to the effect p represents an actual state of affaire"⁽²⁾).

3) Positions relatives du locuteur et de l'interlocuteur

Le locuteur est en position de donneur (par opposition à celle de demandeur qui est aussi ^{bien} celle de l'ordre (obtenir de B qu'il fasse) que du souhait (obtenir de B qu'il accorde)). Corrélativement, l'interlocuteur est en position de receveur.

4) Degré d'engagement

Comme on l'a vu à propos du schéma 2, la tension diminue d'ordonner à rapporter, de même que l'engagement du locuteur de promettre à avouer, au profit de l'information elle-même.

5) Lien aux intérêts des agents, et états psychologiques

La seule activité qui soit demandée à l'interlocuteur c'est l'écoute et l'enregistrement et, à la mesure de la distance existant du locuteur à la parole (porte-parole) et au dit (qui ne l'engage pas personnellement), s'effectue chez l'interlocuteur une distance analogue

(1) J.R. SEARLE, Op.Cit., p. 70.

(2) J.R. SEARLE, Op.cit., p. 66.

il n'est ni interpellé comme personne, ni objet d'une intervention poussant à l'action. Le domaine de ce qui est communiqué appartient à la croyance ou au savoir. L'interlocuteur ne sait peut-être pas que p, mais il a à le savoir. Le locuteur sait que p, mais l'origine de ce savoir (son fondement, sa raison) et sa motivation quant à l'interlocuteur lui sont fournies de l'extérieur. A la limite, le locuteur n'a à connaître que l'existence du message, son "code" et la nécessité de le transmettre.

6) Lien au contexte

Un communiqué est un discours autonome qui, en tant que tel ne "répond" à rien et ne vise à susciter ni commentaire ni objection.

III. Analyse du communiqué

1. Le texte

On peut maintenant tenter de décrire, sur un texte donné, comment se réalise, dans un cas concret, l'acte verbal de communiquer, compte tenu des formes syntaxiques que ce verbe admet et des propriétés illocutoires qui leur sont liées.

Notons : d'abord qu'il nous faut procéder, à trois niveaux, à certaines abstractions, abstractions qui sont liées, d'une part à ce que nous visons et d'autre part aux limites de l'essai d'analyse que nous présentons.

1) Le texte pris comme objet, tel qu'on le trouve publié dans le Monde du 13.4.1974, forme un tout, dont la source principale est l'organe de rédaction de ce journal. Nous l'appellerons texte-M. Mais il s'agit d'un texte composite, dont les différentes parties sont les suivantes :

- a) Un titre
- b) Une information - que "le Service de Presse de la C.G.T. a
publié le communiqué suivant:"
- c) Une citation - le texte du communiqué (texte G)
- d) Une information - que "ce surprenant communiqué [...] appelle les observations suivantes:"
- e) Une suite d'énoncés - le texte des observations (texte D).
- f) Une signature.

Rapportés à leurs conditions concrètes de production, ces textes s'insèrent dans la pratique globale du Monde, au sein des polémiques (avec la C.G.T., le PC, les gauchistes...) poursuivies lors du premier tour des élections présidentielles françaises en 1974, et sont éléments de sa propre stratégie d'information et d'intervention dans le jeu des forces politiques françaises. Mais -et nous le répétons- la saisie de cette pratique ne nous intéresse pas ici. Il nous importe davantage de mettre en évidence certains

des aspects formels caractérisant un texte donné comme un communiqué; le texte G, que nous retiendrons, l'est explicitement. Or ce texte que nous choisissons d'analyser a, de fait, la C.G.T. comme source. Il nous faut donc faire abstraction du fait qu'il est cité par le Monde, et des effets que la prise en compte de cette source peut avoir sur son sens. Nous ne nous interrogerons donc pas sur le fait et la raison d'être de cette citation, sa genèse historique et sa fonction (argumentative, par exemple) dans la "politique" du Monde, pas plus d'ailleurs que sur la fonction du communiqué dans celle de la C.G.T., son sens dans l'ensemble des textes produits par son service de presse; si celui-ci "veut" communiquer ou faire autre chose (persuader, menacer, embrigader, polémiquer, ...etc.) ; s'il est "entendu" par tel groupe comme un communiqué ou, si oui (ou non), pourquoi...etc.; en d'autres termes, nous ne nous occuperons pas de ses effets, comment il fonctionne dans une situation historique donnée.

2) Bien que l'inter-texte constitué par les textes G et D puisse apporter des éléments d'information intéressants sur une manière de recevoir un communiqué et d'entrer en polémique avec lui (lire le texte G du point de vue du texte D est une manière de voir fonctionner le texte G), et comme nous nous sommes limités à saisir certains aspects de la structure du verbe de parole communiquer, le texte D ne nous retiendra pas. L'aborder dans la perspective qui est la nôtre supposerait une analyse du verbe modal faire observer que semblable à celle que nous avons proposée pour communiquer, mais qui dépasserait le cadre de ce travail. Nous laisserons, de même, de côté le problème de l'articulation des textes a) à f) qui suppose qu'on prenne en considération un texte unique produit dans des conditions données, mais un texte qui, formellement, est fait de parties très différentes.

Il s'agit donc, d'une part, de neutraliser la source directe (S₁) du texte M et de prendre la source dé-

en dit.

3) Enfin, l'analyse de ce texte, isolé de sa situation et de son contexte, pour être autre chose qu'un essai gratuit, supposerait qu'on puisse établir des comparaisons. Cette situation existe pour l'analyse du verbe communiquer, mais pas pour celle du texte du communiqué. Il faudrait donc que ce texte appartienne à un ensemble constitué d'autres textes qui seraient de la même façon, explicitement désignés comme communiqués, de manière à pouvoir isoler des invariants formels sur cet ensemble, permettant de distinguer un texte communiqué du texte d'une déclaration d'intention, d'un appel à l'action, d'un serment, d'un aveu, ... etc., donc une forme communiqué. L'analyse que nous proposons n'est qu'une ébauche dans cette direction puisque nous ne partons pas, ici, d'un tel ensemble. Mais notre démarche n'est, néanmoins, pas complètement empirique (par rapport au texte concret) puisqu'elle est guidée par le "crible" que nous fournissent les propriétés sémantiques du verbe communiquer.

Les propriétés sémantiques de communiquer nous servent à formuler les hypothèses suivantes, que nous essayons de faire fonctionner dans notre mode de lecture du texte-G

1) L'élément d'information -et c'est quasi un truisme de le relever- entre comme partie constituante dans la structure d'un verbe introducteur d'information. Ce qui signifie que, formellement, si on a "je t'aide, ou je te parle, on n'a pas je te communique. Mais son importance peut être plus ou moins grande par rapport à l'élément d'action, dans la "valeur illocutoire" du verbe. Autrement dit, il peut, dans certain cas, être facultatif: on peut rencontrer (oralement en tout cas) je te promets, je te jure. C'est ce que remarque Slatka à propos de demander -en utilisant les noms de rôles de Fillmore-, mais la re-

marque vaut aussi pour communiquer, "un seul rôle n'est jamais facultatif, c'est Objet. Ce fait explicite la potentialité illocutoire du verbe s qui s'articule ainsi: 1) il s'agit d'informer et 2) il s'agit de performer"⁽¹⁾. Nous ajouterons qu'en ce qui concerne le texte que nous analysons, dans la mesure où le service de Presse de la C.G.T. est pris comme source principale, ces deux possibilités fonctionnent ensemble et s'articulent d'une manière spécifique à l'acte verbal communiquer, en déterminant ainsi sa valeur illocutoire: celle-ci implique alors une accentuation de la dimension "référentielle" du discours, par rapport à sa dimension "implicative" (engager celui qui parle, interpeller celui qui reçoit).

2) Cette propriété s'inscrit dans la structure du texte du communiqué et il est possible de la saisir à plusieurs niveaux; soit dans

- les formes de l'énonciation (mode d'énonciation, temps, indices de localisation)
- les conjonctions entre les énoncés (logico-explicatives juxtapositions,...)
- certains types de lexicalisation des thèmes et des prédicats, et en particulier, la relation qui s'établit entre les agents de l'acte et les thèmes d'information, selon que les premiers apparaissent ou non comme thèmes (appréciables en termes de fréquence),

Les formes du texte qui signalent l'existence de cette propriété s'accompagnent d'autres éléments qui, eux, nous paraissent renvoyer au fonctionnement du texte dans un contexte ou une situation donnée, et susciter des effets de sens qui ne relèvent plus de la forme communiqué - choix des thématisations, choix lexicaux, ambiguïté de certains

(1) SLATKA, D., "Esquisse d'une théorie lexico-sémantique. Pour une analyse d'un texte politique (Cahier des doléances)", Langages, 23, 1971, p. 120.

énoncés dont l'interprétation exigerait l'utilisation d'un autre filtre que celui fourni par l'instrument que nous utilisons.

2. Les Agents.

Malgré le parti que nous prenons -que formule le point deux, ci-dessus, p. 55 - de n'analyser que le texte G, et de manière à pouvoir analyser l'acte de communiquer à partir d'un contexte qui le désigne - ce que demandait le postulat que nous énoncions p. 24 -, il nous faut néanmoins utiliser le texte b). En tant que sa source est le Monde, il introduit une information sur l'acte de la C.G.T. sur le mode illocutoire de la citation. Mais nous ne le regarderons que du point de vue de son contenu, c'est-à-dire du point de vue de l'information qu'il apporte, que nous prendrons à la lettre -sans nous demander, donc, ce que le Monde fait en citant ce texte (qu'est-ce que citer, et pourquoi citer?). Nous prendrons comme des faits d'une part l'énoncé qui nous fournit un contexte de communiquer et d'autre part ce qui est énoncé: l'information sur l'existence du communiqué, sa source, son véhicule et le caractère fidèle du rapport. (1)

Pour des raisons que nous indiquons p. 30, nous choisissons de le paraphraser sous forme d'une complétive:

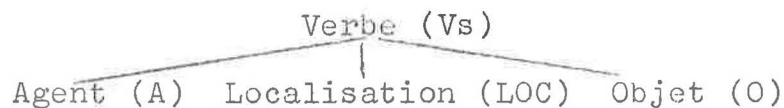
"Le Service de Presse de la C.G.T. communique par voie de presse (1) que -- texte G"

Formellement, on a les fonctions $C_0 + V_s + C_1 + C_c$
remplies par les formes N_1 de N_2 N Vindicatif

(1) Cette dernière information ne nous vient pas du texte b), mais "d'ailleurs" - cf. ici même, l'étude de M. Ebel-: comme nous n'étudions pas le texte a) pour lui-même, en tant qu'acte verbal, toutes ces informations sont mises sur le même pied.

On remarquera que :

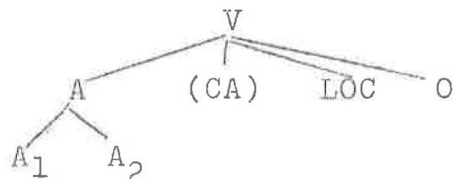
- (1) Nous nous trouvons dans une situation où s'applique le postulat. L'énoncé ci-dessus est une des formes admises par le verbe communiquer et le postulat nous autorise à utiliser les éléments lexicaux que sont certains types de verbes comme noms d'actes verbaux, et décrire ces derniers au moyen des catégories syntaxico-sémantiques utilisées pour représenter ces verbes, compte tenu des structures syntaxiques qu'ils admettent et de la valeur illocutoire attachée à ces structures.
- (2) Si on décrit la forme ci-dessus à l'aide des rôles de Fillmore, soit



on constate qu'on a une forme particulière, choisie parmi l'ensemble des possibilités syntaxico-sémantiques offertes par le verbe communiquer, que nous représenterions ainsi⁽¹⁾



soit



- A (Agent) se dédouble en $\begin{pmatrix} A_1 \\ A_2 \end{pmatrix}$ ce qui, dans notre cas devient $\begin{cases} \text{Mandaté} & - \text{ le Service de Presse de} \\ \text{Mandant} & - \text{ la C.G.T.} \end{cases}$
- CA (Contre-Agent) est absent du texte a)

- (3) La présence et le dédoublement de A nous paraissent signi-

(1) Cette forme est "canonique" dans le sens où elle contient tous les rôles constituant la situation d'interlocution propre à communiquer.

ficatifs de la spécificité du communiqué. A₂ ne peut être facultatif: un communiqué sans mention de sa source mandante perd sa "valeur" de communiqué soit: une instance fait savoir qu'elle a pris une décision, édicté une règle, émis un jugement, classé ou interprété des faits, etc. Tout au plus peut-on imaginer un contexte où A₁ est absent: dans *On nous communique de Berne...* A₁ est indéterminé, et dans *La Police cantonale communique...*, A₁ et A₂ ne sont pas distingués. Dans le contexte ci-dessus, A₁ est déterminé par son appartenance à A₂ et par le choix du nom *le service de Presse de...* qui indique à la fois le rôle du mandaté et sa relation avec le véhicule du communiqué (détermination qu'effectue encore LOC). Enfin, la relation A₁/A₂, qui neutralise A₁ comme source active, se trouve elle-même neutralisée du même point de vue, si on envisage la relation A/O qui est du type rapport d'événements "déjà là": on fait savoir ce qui a été, est ou sera -ce qui sera étant toutefois objet d'un choix ou d'une décision déjà accomplis par rapport au temps du communiqué. En d'autres termes, A₁ transmet ce que A₂ lui donne à transmettre avec le pouvoir pour le faire, et A₂ fournit un ensemble de faits (au sens littéral du mot).

- (4) L'absence possible de CA est également significative. Le communiqué s'adresse à un récepteur qui n'est pas pris à parti en tant que personne, mais seulement en tant que cible possible d'un canal ou d'un véhicule donné - lecteurs d'affiche, spectateurs TV, lecteurs de journaux,...etc. Autrement dit, en tant que communiqué, le texte de la C.G.T. n'a pas à se voir attribuer l'autre destinataire que ce nous nous indique le fait que A₁ est un Service de Presse et que le communiqué a été publié, donc l'allusion au véhicule. Quiconque est supposé atteint par le véhicule est destinataire potentiel du communiqué. De même, quiconque est supposé reconnaî-

tre le pouvoir de l'instance A₂ et le rôle de A₁, comme mandaté, est destinataire potentiel de l'information contenue dans le communiqué. On notera en passant que la riposte du Monde (texte D) ne polémique pas contre le communiqué (au niveau de sa signification, un communiqué n'appelle pas de réponse), donc que sa source ne s'indique pas comme récepteurs-de-communiqué, mais comme "impliquée" par l'existence du communiqué (le choix de cette forme par la C.G.T.) et son contenu.

3. L'objet

Si le rôle A est nécessaire et double (sous ses diverses formes possibles), et si le rôle CA est facultatif, le rôle O est indispensable dès que le contexte désignant l'existence de l'acte désigne non seulement un "faire" (S₂ a publié un communiqué) mais également un "dire" (qu'est le suivant:...). Mais il ne nous suffit pas d'attester l'existence de O, il nous faut encore analyser sa structure, dans la mesure où nous supposons toutefois que notre analyse n'est ni exhaustive, ni systématique, Intuitivement, et guidé par certains modes de description que la linguistique peut fournir, nous nous contenterons d'indiquer ici quelques-uns des éléments dont on peut, au moins, tenir compte et qu'il faudrait décrire rigoureusement, dans une étude qui serait autre chose qu'une esquisse.

Nous relevons des éléments indices de la forme communiqué à deux niveaux :

- 1) Énonciation et organisation des énoncés.
- 2) Thèmes d'information et éléments lexicaux.

1) Énonciation et organisation logique

De façon générale, compte tenu de ce que nous pouvons tirer du texte, la forme communiqué nous paraît se caractériser globalement par un mode d'énonciation "neutre" et une organisation logico-explicative. Ce qui en fait un dis-

* qu'elle est elle-même indice de la forme communiqué. Signalons

cours de nature quasi didactique présentant des données du type de l'état de fait, en partie dé-temporalisées, en partie portant sur un passé récent, accompli ou en cours, et qui sont de plus, désignées (*le fait que, cet acquis...*) reprises anaphoriquement (*ce qui*), enchaînées (*en effet*), opposées (*par contre*) et évaluées (*est significatif*),

On remarquera en effet⁽¹⁾ que du point de vue des formes de l'énonciation, tous les énoncés sont assertés; de plus, la grande majorité d'entre eux l'est à la forme positive.

- On pourrait s'interroger sur le rôle de quelques formes négatives qu'on trouve dans le texte. Elles nous paraissent servir d'indice de ce que nous appelons les fonctions du texte dans une situation donnée (2), et ce, à titre privilégié, en particulier par le fait qu'elles n'apparaissent pas dans des formes simples, mais, dans les trois cas relevés, sous une forme emphatique: *ce qui n'est pas -loin s'en faut- n'ont jamais fait aussi...que ne resteront pas sans...*

On peut faire l'hypothèse qu'elles s'adressent à un (des) interlocuteur(s) potentiel(s) (que seule une analyse de la situation nous permettrait de déterminer avec exactitude) qui demanderait une concession, mettrait en cause la vérité d'une prédication, on risquerait de ne pas faire ce qu'on attend de lui ou de comprendre autre chose que ce qu'on veut lui faire entendre.

De plus, aucun des énoncés n'est modalisé quant à sa valeur de vérité, et la majorité d'entre eux n'est pas modulée, du point de vue de la relation de l'énoncé avec celui qui l'énonce. Nous trouvons deux exceptions pour le moins:

(1) Nous ne disons rien de plus ici sur les liens logico-explicatifs entre les énoncés, nous réservant de traiter ce problème particulier dans une autre étude.

(2) Les remarques que nous faisons, en marge, sur certaines formes particulières, pourraient sans doute être faites sur d'autres éléments. Nous ne retenons, à titre indicatif, que celle qui nous ont frappées, et en particulier celles qui sont rares par rapport à l'ensemble de tous les énoncés du texte.

le fait que...paraît être apprécié

Cet appui...est significatif

Ces formes nous paraissent toutefois confirmer l'hypothèse que nous énonçons, à savoir que dans la forme communiquée l'aspect "référentiel" l'emporte sur l'aspect "implicatif". En fait, l'élément de "modalité" véhiculé par ces deux formes (*il paraît (à A) → A a l'impression que; il est significatif (pour A) → A trouve significatif que ...*) se neutralise par une double opération:

- le choix d'un verbe modulant généralement employé de manière impersonnelle, ce qui neutralise l'agent du verbe
- l'instanciation de Co par une désignation d'action⁽¹⁾ qui a pour effet d'effacer les agents de celle-ci.

On observe encore que tout le texte est à l'indicatif et, de plus, au présent, sauf deux formes, un passé (inaccompli et lié à une des négations dont nous venons de parler), et un futur, sans marque de localisation-

- La forme au futur est, elle aussi, un indice du fonctionnement du texte en situation, dans la mesure où elle donne lieu à des interprétations différentes, selon les lectures qu'on peut en faire. Lu du point de vue de la forme communiquée, cet énoncé informe, comme d'un fait, qu'un agent (proche de la source) a choisi un type d'action et décidé de le réaliser. Il s'agit donc d'un futur déterminé. Ce que paraphraserait *les militants et les organisations de la C.G.T. tireront les conséquences...* Mais le "ton" change si on se pose la question du rapport entre la source et le Co de l'énoncé, perçu du point de vue d'un interlocuteur possible. On a alors quatre possibilités au moins:

- 1) L'interlocuteur est *le militant*
 - a) qui s'identifie à l'Agent (on reconnaît son autorité)
 - b) qui se distancie de l'Agent
- 2) L'interlocuteur est un autre (le Monde, le lecteur non militant,...etc.)
 - a) qui identifie l'Agent et *le militant*
 - b) qui distingue l'Agent et *le militant*

Dans le cas la), l'interlocuteur est dans la position du CA du communiqué, qui se trouve informé de ce qu'il a à

(1) Ces procédés relèvent en partie de la thématization dont nous soulignerons quelques aspects plus loin.

faire, sans qu'il y ait intervention pour l'amener à faire autre chose que ce qu'il ferait par ailleurs.

Dans le cas 1b) l'énoncé fonctionne comme une interpellation du type de l'injonction; la tournure emphatique négative est de même nature que celle-ci, énoncée en situation scolaire:

Les élèves qui ont trouvé la bonne réponse se tairont

Dans le cas 2a) l'information peut devenir menace, d'autant plus que la forme négative signale le remplacement d'une attitude passive ou neutre par une conduite active, mais qui est seulement désignée sans être énoncée positivement.

Dans le cas 2b), c'est le fait de l'injonction qui devient menace.

Enfin, nous ferons une remarque à propos des marques de localisation temporelles (Cc de temps) qui sont rares. On en relève trois:

*dans son numéro du 12 avril - (reprise par: dans le même numéro)
depuis l'ouverture de la campagne électorale
aujourd'hui*

On notera que les deux dernières semblent avoir pour fonction de situer le premier élément d'information et l'ensemble des données du communiqué - dans une séquence qui suffit pour actualiser le présent communiqué et situer les faits qu'il présente dans un passé récent, mais dont les mentions sont assez rares pour qu'on ne quitte pas complètement le plan de l'exposé a-temporel.

- On peut, de plus, faire entrer cette séquence temporelle dans une structure qui ne relève plus de la forme communiqué mais qui est celle du discours délibératif (au sens des anciens) dont la finalité est l'appel à l'action: juger du passé en fonction de l'urgence du présent qui va engager le futur.

- Quant au rôle de l'unique localisation spatiale (*dans un coin de son numéro* reprise par *dans le même numéro*) elle ne nous paraît pas relever non plus de la forme communiqué mais servir à accentuer une opposition (l'importance de l'appel lancé/ le peu de place que lui accorde le Monde) qui a, elle, une fonction polémique, ou argumentative.

2) Thématisation et choix d'éléments lexicaux

Si la forme communiqué paraît se réaliser ici d'abord sur un mode énonciatif spécifique où domine l'assertion positive, peu ou pas modalisée/modulée, à l'indicatif présent (faiblement situé) ou futur (déterminé), organisé en système logico-explicatif, d'autres phénomènes entrent en jeu encore, à savoir le choix de certains types d'éléments lexicaux et le statut qui est attribué à certains d'entre eux en tant que thèmes d'information. En d'autres termes, si l'assertion (accompagnée des autres traits que nous avons signalés) est un mode d'énonciation "neutre" qui suppose une relation "lâche" entre le locuteur et ce qui est dit (les énoncés du communiqué) d'autres éléments du texte signalent également cette propriété, soit la relation apparaissant entre les Agents et les thèmes d'information.

Nous n'avons pas mentionné jusqu'ici les structures passives, plutôt rares elles aussi, parce qu'elles servent à opérer certaines thématisations. Si on utilise les critères formulés par Bugniet⁽¹⁾, on observe les faits suivants:

L'ensemble des thèmes relevés peut être sémantiquement réparti en deux classes, selon le type de noms qu'on y trouve, lequel est d'ailleurs fonction du type de prédicat qui s'y applique, soit

1. des désignations d'actions (Co de verbes évaluatifs)
2. des noms d'agents animés (Co (Cc) de verbes agentifs actifs (passifs))

La première classe est faiblement représentée, alors que la seconde comprend la majorité des thèmes du texte.

Ce choix ne nous paraît pas relever de la forme communiqué, mais d'une fonction polémique, ou délibérative: on met en scène des agents pour évaluer leurs actes et décider d'une action. (il est frappant de constater que le Monde apparaît constamment comme thème (premier ou second), Co-agent de verbes d'action).

(1) F. BUGNIET, Op.cit., p. 55

par contre, la première classe joue un rôle particulier comme nous allons le voir. La seconde classe, elle, se divise encore en deux sous-classes selon que

2.1 la fonction sémantique "thème" est instanciée par le nom de l'Agent ou du Contre-Agent de l'acte de communiquer (ou d'un nom "proche")

2.2 la fonction...n'est pas instanciée...

On remarquera immédiatement qu'aucun énoncé n'a pour thème le Contre-Agent du communiqué (le fait que la C.G.T. publie son communiqué signale qu'elle n'a pas ses militants comme cible directe), et que deux énoncés seulement ont pour thème l'Agent. Dans tous les autres cas, les noms d'agents désignent des objets (éléments d'information) qui n'appartiennent pas à la situation d'interlocution telle que nous l'avons définie.⁽¹⁾ De plus, cette "implication" faible de la situation d'interlocution dans le communiqué est encore tempérée par la forme des deux énoncés où s'effectue cette thématization, énoncés qui se trouvent être, de plus le premier et le dernier énoncé du communiqué⁽²⁾

(a) *Le fait que...un fait divers* révèle une structure complexe du point de vue des thèmes, car la phrase fonctionne à plusieurs niveaux:

n1 *Le fait [que...] paraît [...]*

Le "fait" est thème -C'est, de plus, le premier nom du texte, et, il est, encore, parce qu'il s'agit d'une désignation, relevable des opérations que nous mentionnions page 63.

n2 *Le fait [que...paraît] être apprécié par le journal le Monde*

"Le Monde" devient thème, sans ôter pourtant son sta-

(1) Il est important de ne pas confondre "situation d'interlocution", appartenant à la signification (valeur illocutoire) d'un verbe et "situation de production", lieu historiquement déterminé où une parole acquiert un (des) sens en fonction de cette situation.

(2) Un fait que nous ne pouvons que relever. Mais où le classer?

tut au premier thème, à cause de n1, et du fait qu'il reste en fonction Co, même si le second thème est un animé.

n3 *Le fait que la première centrale syndicale nationale lance...*

la première centrale.. devient thème, en tant que Co à fonction agent.

Que *le fait* soit doublement schématisé en première position et que *la première centrale...* le soit en troisième position seulement (alors qu'il s'agit d'une instanciation du thème par l'Agent de l'acte) d'une part, mais que d'autre part les énoncés n1 et n3 soient inséparables l'un de l'autre nous paraît tenir à cette propriété du texte qui est de pouvoir, à travers la forme communiqué, fonctionner dans des dimensions différentes. Ce qui nous paraît s'opérer de la façon suivante:

L'Agent de l'acte de communiquer est introduit sur la scène de la polémique avec son opposant (n3 et n2). Mais ce qu'on nous présente, ce n'est pas la scène d'un théâtre où agissent des personnages dont il faut juger les actes, mais un événement dépersonnalisé dont il faut enregistrer l'existence. De cette façon, par un même mouvement, l'Agent de l'acte s'implique et se dégage du texte du communiqué .

On peut observer ce même mouvement d'effacement des agents dans la thématization de

Cet appui apporté... [qui est apporté par le Monde]
Cet appui est significatif [pour quelqu'un, la source en particulier].

(b) *Les militants et les organisations de la C.G.T. ne resteront pas...* est le deuxième cas d'instanciation du thème par l'Agent du communiqué.

Par son ambiguïté, cet énoncé nous est déjà apparu comme un des lieux du texte où on "embraye" sur une de ses fonctions possibles. Du point de vue du rapport thème/Agent, la mention de la C.G.T. dans le thème nous renvoie

à l'Agent. Mais y a-t-il nécessairement identification? Le problème est le même pour le premier énoncé. En d'autres termes, si le degré d'implication de l'Agent dans le communiqué est faible (quant à la fréquence du rapport Agents/Thème), il est encore affaibli, ou en partie masqué, par l'ambiguïté de l'identification. Toutefois, si la rareté nous semble désigner la forme communiqué, l'ambiguïté nous paraît, elle, renvoyer à sa fonction en situation.